

la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE
Fondée par **Pierre MONATTE** en 1925

Trois problèmes syndicaux de fond

par Marcel CHAUSSE

Les classes sociales

par Pierre RIMBERT

Les syndicats algériens soumis à l'Etat

par EL TLEMÇANI

Les syndicats américains dans un tournant

par Maurice LIME

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE

Six mois 11 F
Un an 20 F

EXTERIEUR

Six mois 13 F
Un an 24 F

Le numéro : 2 F

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la rédaction
et l'Administration à la
« Révolution prolétarienne »

21, rue Jean-Robert, Paris (18^e)
Téléphone : 607-02-06

PERMANENCE

Les jeudis de 18 h à 19 h
Les samedis de 17 h à 19 h

UTILISER POUR LES ENVOIS
DE FONDS

notre compte chèque postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 506 - Juin 1965

Trois problèmes syndicaux de fond	M. CHAUSSE
Alléniation sociale irréversible	J. DUPERRAY
Les classes sociales	P. RIMBERT
La guerre des classes au Vietnam.	
Deux séries d'égalités qu'il ne faut ja- mais perdre de vue.	R.L.
Les syndicats algériens soumis à l'Etat . .	EL TLEMÇANI
Difficultés monétaires soviétiques : La France à la rescousse	J.P.
De la guerre de Corée à l'affaire de Saint- Domingue	R. HAGNAUER
Les syndicats américains dans le tournant .	M. LIME
La fin des prisons algériennes ?	
L'histoire du front populaire	R. HAGNAUER
Notre conférence-débat sur la presse	A. SADIK
Parmi nos lettres : Peut-on souffler le chaud et le froid ? (Guilloré). — Com- ment va l'Algérie ? (Un ingénieur).	
A travers les livres : Anthologie maghré- bine (R.H.). A la découverte du tra- vail des hommes.	

Entre nous...

La « R.P. » existe depuis plus de 40 ans. Nous en sommes au 506^e numéro. Et cependant nous entendons toujours les mêmes critiques. Nous ne nous plaignons pas. Cela prouve que notre formule n'a guère varié depuis 1925. On peut se louer de notre constance. On peut blâmer aussi une sorte de répugnance aux changements, une incapacité à tenir compte des critiques amicales. Ce n'est pas que nous n'entendions pas celles-ci. Malheureusement, elles sont souvent contradictoires, et c'est peut-être parce que nous voulons contenter tous nos amis que nous n'en contentons pleinement aucun assez bien.

Pendant longtemps, avant la guerre, sauf pendant l'existence du Cri du Peuple, « la R.P. » devait tenir à la fois le rôle d'un organe de tendance, de contact à l'intérieur du mouvement ouvrier — et celui d'une revue d'études et de discussion. La polémique tenait dans nos colonnes plus de place que les monographies consacrées à un mouvement, à une institution, à un examen approfondi d'un aspect des choses.

Cependant si nous ne préparons plus les assemblées et congrès par des articles polémiques, d'une portée strictement localisée, nous avons, depuis 1947, publié des monographies et même des « polygraphies », fort copieuses, quelquefois si copieuses qu'il a fallu les donner en plusieurs numéros. Cela paraît abusif à des camarades dont l'impatience est fort sympathique. Ils nous conseillent d'éviter de donner dans « la R.P. » ce qui serait matière à brochure ou même à ouvrage complet.

Ce n'est pas une suggestion à dédaigner. Encore faudrait-il assurer la diffusion de nos brochures, plus difficile que celle de « la R.P. » Si le livre de Faucier s'enlève assez bien — quoique encore insuffisamment — c'est une heureuse exception.

Si chaque syndicat libre disposait d'une bibliothèque, si dans chaque Union de syndicats fonctionnait un service de librairie, si un peu partout des cercles d'études se constituaient et réclamaient comme aliments les œuvres les plus denses et les plus

discutables de notre bibliothèque, notre librairie connaîtrait une activité accablante et nos « Editions syndicalistes » chercheraient des auteurs pour leur public — et nous un public pour leurs publications.

Il faut donc que « la R.P. » ouvre ses colonnes à de fortes et substantielles études. Avouons d'ailleurs que c'est bien là son rôle de revue. On s'étonne un peu de cette crainte d'une nourriture trop abondante. Dans ce numéro, deux études, l'une de Rimbert, l'autre de Lime prouvent un respect de notre public dont on devrait nous savoir gré.

L'autre critique habituelle nous étonne davantage. On voudrait que « la R.P. » s'engageât dans une direction précise, qu'elle ne traduisit plus, lors des conjonctures périlleuses, les contradictions qui s'élèvent entre les membres du Noyau. Il est vrai qu'il faut prendre parti. Aucun de nous ne mérite le reproche d'être resté neutre, lorsqu'il fallait s'engager dangereusement. Mais encore une fois, s'il y a désaccord, ce désaccord doit s'extérioriser. La plus grave maladie dont souffre le mouvement depuis 1925 et surtout depuis 1945, c'est la séduction de l'unanimité et du monolithisme. « La liberté comporte toujours des risques », rappelait Louzon, il y a quinze ans. Nous la préférons à la sécurité de l'obéissance dans l'ignorance.

Il nous paraît particulièrement salutaire de publier dans ce numéro des avis discordants sur l'évolution du régime algérien. Dans ce cas, nous avons acquis le droit de chercher la vérité. Nous avons sacrifié pas mal d'idées et de sentiments à la cause de l'indépendance algérienne. Celle-ci acquise, notre devoir c'est de soumettre à la critique la plus rigoureuse, les expériences entreprises en Algérie.

Nous pouvons répondre à toutes les critiques. Mais nous serions désolés de ne plus soulever de critique. La « R.P. » a été créée pour exciter et nourrir le jugement personnel de tous les militants ouvriers et révolutionnaires.

P.S. — Nous sommes en possession d'un certain nombre de numéros de « la R.P. » de 1936 à 1939. Que les camarades désirant compléter leur collection nous écrivent à toutes fins utiles.

Trois problèmes syndicaux de fond

A en juger par le compte rendu des débats paru dans « Force Ouvrière », le C.C.N. de la C.G.T.-F.O. qui vient de se réunir à Toulon s'est posé trois problèmes de fond importants ! Doit-on rechercher l'unité syndicale ou accepter le pluralisme ? Le fédéralisme interne des structures syndicales est-il toujours valable ? Et enfin, les sessions de formation de militants doivent-elles former des militants dociles ou des hommes qui réfléchissent ?

Depuis la dernière scission de 1947, les militants de Force Ouvrière considéraient cette scission, à peu près unanimement, comme un mal nécessaire. Une scission syndicale est, en elle-même, un mal qui brise les possibilités de force de la classe ouvrière vis-à-vis du capitalisme. De deux maux choisir le moindre, ce mal nous avait paru préférable au totalitarisme pesant sur les travailleurs du fait du parti stalinien.

Pendant quinze ans, les difficultés de fait se sont cristallisées autour de l'unité d'action, les uns disant que la scission n'empêchait pas une certaine unité au moment des luttes, les autres affirmant que la rupture devait rester totale sous peine d'aboutir à terme à une nouvelle unité organique aussi décevante que les précédentes. Entre les deux thèses, toute la gamme des nuances suivait les événements.

Cette situation s'est radicalement modifiée depuis quelque temps. L'unité d'action est devenue à peu près générale au niveau professionnel entre syndicats et fédérations. Ce qui ne veut pas dire qu'elle se pratique à longueur d'année, mais à bon escient. Elle reste encore plus rare — et c'est normal — au niveau de l'interprofessionnel : U.D. et, bien sûr, confédération. Je dirai même qu'en bien des cas, la tendance est aujourd'hui renversée. C'est souvent la C.G.T. qui refuse ou limite ou empêche l'unité d'action dans les conflits lorsqu'elle sent qu'elle a plus à perdre qu'à gagner.

Une deuxième tendance en est encore à ses débuts : l'évolution à l'intérieur de la C.G.T. Globalement, rien n'est encore changé à la C.G.T. qui reste, à tous les niveaux aux mains du Parti communiste, et ceux qui disaient que la déstalinisation allait faire des progrès fulgurants se sont, à ce jour, trompés. Mais, à la base, nous sentons que les choses deviennent différentes sans qu'il soit encore possible de les cerner et de les définir. La masse ouvrière réagit différemment que les cadres communistes. Ceux-ci sont-ils coupés des masses ? Nos efforts acharnés pour introduire plus de liberté commentent-ils à porter des fruits ? Il est encore difficile de répondre, mais le phénomène est si important qu'il méritera une attention suivie.

Cette analyse conduit aujourd'hui des militants, à la Fédération des Industries Chimiques, par exemple, dans la métallurgie aussi, et ailleurs, à un travail de recherche et plus encore, à des tentatives pour pousser ces évolutions, à se faire plus exigeants en matière de démocratie à travers des contacts intersyndicaux.

Face à cette réalité fluide, le bureau confédéral éprouve quelque peur et en vient aujourd'hui, par réaction opposée, à accepter le pluralisme syndical. Au moment précis où la C.F.D.T. le renie.

Le problème reste grave : on peut jouer le rôle de l'autruche et se cacher la tête dans le sable. On peut évincer des militants, souvent parmi les plus actifs. Le problème restera posé. Faut-il, une fois posées nos exigences de liberté, de démocratie, conserver une attitude négative ? Labi disait excellemment : « Il n'y a pas de vraie divergence entre nous, sinon que le bureau confédéral est sur une position défensive alors que nous sommes, nous, sur une position offensive ».

FEDERALISME ET LIBERTE

Mais si vous adoptez une position ouverte, si vous pensez que chacun peut se conduire en syndicaliste libre, prendre des positions non conformistes, se livrer à des recherches ou des expériences, où cela va-t-il nous mener ? Lorsque cette attitude reste celle de militants ou de syndicats isolés ou minoritaires, c'est dommage, mais cela ne menace pas les positions conformistes. Lorsque cette attitude devient celle d'une fédération, comme aujourd'hui, c'est le cas pour la Fédération des Industries Chimiques, cela devient bien plus grave et prend vite la forme d'un chancre à éliminer.

Voilà pourquoi la majorité du C.C.N. en a été conduite, à Toulon, contre son gré, à retrouver l'attitude centraliste qui est celle, constante, de la C.G.T.

On nie maintenant la possibilité qu'ont les fédérations et, partant, les syndicats d'être majeurs, dans le respect, bien sûr, de l'orientation essentielle.

Sur le problème de l'unité syndicale, la Confédération seule peut entreprendre éventuellement des contacts : « Je répète, dit Bergeron, qu'une fédération ou une U.D. n'a pas le droit d'engager des discussions avec une organisation comme la CGT sur le problème de la réunification syndicale. Imaginons que dans toutes nos organisations, des discussions de cette nature s'engagent. Que deviendra notre Confédération ? »

C'est l'éternel problème de la liberté que personne ne résoudra jamais parfaitement : où est l'équilibre entre le père qui enferme son gosse pour l'empêcher de faire des bêtises et celui qui lui laisse totale liberté sans contrôle.

Mais devant un tel problème de conscience, combien fait mal l'attitude de ceux qui ont déjà tranché à la tribune et qui, jouant les inquisiteurs, ont déjà condamné les hérétiques.

Qu'on m'entende bien : je n'entends pas tout approuver de ce que fait ou pense une fédération F.O. Je voudrais tout simplement affirmer son droit à commettre des erreurs. D'autant plus qu'il n'y a pas, ici, de vérité toute faite. Il nous faut refuser les attitudes défensives ou d'immobilisme.

L'EDUCATION

L'équilibre entre le père qui empêche son gosse d'agir et celui qui le laisse faire n'importe quoi, c'est celui qui sait l'éduquer dans la liberté, le faire réfléchir, lui proposer des choix et lui faire comprendre les raisons de ces choix.

Labi proposait que les sessions de formation de militants de sa fédération soient ainsi ouvertes, que des conférenciers de diverses opi-

nions puissent s'exprimer devant les stagiaires qui pourraient ainsi, en toute connaissance de cause, opter personnellement. La Confédération n'a pas accepté un tel libéralisme et n'a pas caché qu'à son avis les stagiaires venaient pour écouter et non pas discourir.

On revient ainsi, à la Confédération, sur le fond comme sur la forme, aux méthodes classiques d'enseignement. Au cours de la dernière période, la C.G.T.-F.O. avait fait un effort extrêmement sympathique de révision des méthodes d'enseignement. Des méthodes plus actives, plus dynamiques utilisant les moyens audio-visuels ont été essayées avec succès. Mais ce succès lui-même a fait peur.

Il semble bien que là encore, la C.G.T.-F.O. stoppe une marche en avant que l'ensemble des syndicats approuvait et qui donnait déjà des résultats.

La proposition Labi tombait mal dans ce climat. On n'est pas encore mûr pour cette large confrontation qui forme les hommes libres.

POUR UNE PLUS GRANDE OUVERTURE

Tous comptes faits, ce C.C.N. de Toulon nous paraît entériner un recul auquel Force Ouvrière ne nous avait plus habitués ces dernières années. En face d'un Congrès de la C.G.T. marqué par l'immobilisme habituel, d'où a même été exclu le numéro d'illusionniste de Le Brun, en face de l'immobilisme de la C.G.T., nous étions fiers de constater la marche en avant, continue, de la C.G.T.-F.O.

Le C.C.N. de Toulon ne sera-t-il qu'un faux pas et notre organisation, dans une compréhension approfondie des hommes de notre temps et des conditions de notre époque, reprendra-t-elle sa marche en avant pour conquérir davantage de libertés, pour entraîner toujours davantage les masses salariales, et se battre pour l'Unité ?

Combien nous le souhaitons.

M. CHAUSSE.

Aliénation sociale irréversible ?

EN LISANT LA « R.P. » :

Ainsi, pour la plupart d'entre nous, la cause paraît entendue. Le réformisme syndicaliste d'origine révolutionnaire a déplacé dans la société suffisamment de gênes structurelles pour que ces modifications entraînent de véritables mutations sociales et pour que la condition prolétarienne s'en trouve modifiée de façon irréversible et, qui plus est, avancée de façon sensible dans le cadre d'un relatif progrès. La thèse d'une paupérisation même relative dans ce cadre est donc une absurdité et ne tient pas debout.

... Il est certes étonnant que l'on puisse, dans le même temps, relever dans la R.P. des constatations solidement étayées et assez discordantes. Rappelons seulement quelques titres et quelques passages d'articles pour ne pas nous rabâcher.

Le salaire qui jait honte! — Des chiffres qui gueulent! Revendications (encore) à préconiser! Salaire mensuel garanti (!!!) Echelle mobile des salaires !!! (ne serait-ce la notion d'équilibre relatif?) par rapport aux prix (!!) et par rapport à la production (!!). L'enseignant mal payé au point que nous en aurons de moins en moins! La femme remplit les tâches de l'homme en remplissant tous les métiers de circonstance qu'elle exerçait déjà! — pas si sûr que cela que le niveau de vie de la classe ouvrière soit plus élevé maintenant que pendant les périodes de plein emploi entre les deux guerres! déphasage en avant de la hausse des prix sur la hausse des salaires! crise du logement plus aiguë qu'autrefois pour un salarié moyen! La France pays des bas salaires! Le salarié allemand au niveau presque double de celui du salarié français!... (PRESQUE DOUBLE)... et pourtant que gagne le salarié allemand?... dans « une américanisation toute relative » (alors que la totale américanisation, au moins, serait indispensable)... 540 marks par mois, c'est-à-dire approximativement, 600 NF. « Il n'y a pas lieu en face d'un tel chiffre de s'enthousiasmer car, nous dit Gérard Sandoz, en une formule aussi magistralement simple que congénitalement R.P., « En Allemagne comme dans les autres pays de l'Europe occidentale, les femmes sont bien obligées de mettre la main à la pâte pour qu'un ménage ouvrier (avec deux ou trois enfants en moyenne) arrive à assurer les fins de mois. En Allemagne comme en France, en Belgique aux Pays-Bas, ce sont également les heures supplémentaires qui assurent le « standing élevé » dont parlent ceux qui préfèrent les apparences à la réalité. »

Il est vrai que 600 NF par mois, aussi peu que cela soit, est un salaire relativement élevé quand les revendications du textile par exemple, font état,

en France, de nombreux salaires de 300 NF... et quand je peux rendre visite à un copain tisseur à domicile, loin d'être un cas extrême, qui pouvait, en 1936, comparer sa situation à la mienne et qui, aujourd'hui, vient de travailler trois mois pour 900 NF — et a dû acheter, à crédit une nouvelle mécanique supplémentaire de 1.500 NF pour continuer à trouver du travail et pour survivre (je précise que, sa femme et lui, ont travaillé ensemble un trimestre pour trois fois 300 NF).

Il est vrai enfin que les très optimistes statistiques officielles elles-mêmes n'arrivent pas à masquer que 500.000 travailleurs gagnent encore moins de 500 NF par mois et que plusieurs millions voient leurs salaires mensuels, ou traitements, s'échelonner de 500 F à 1.000 F mensuels...

EN LISANT LES BROCHURES DE LA « R.P. »

« Il est difficile, dit notre camarade Mercier, plus nuancé, de parler aux ouvriers, aux jeunes, en particulier, de prolétarisation et surtout de paupérisation. La description qu'il donne des hiérarchies pyramidales de salariés, dans sa très lucide brochure : « Présence du syndicalisme libertaire » nous donne en même temps les apparences indiscutables et les raisons psychologiques profondes qui poussent à une lutte individuelle dans le but de gravir les échelons et qui feraient du thème de propagande que dénonce Mercier un thème très difficile à employer, et par conséquent très mal choisi en effet — en supposant que nous sachions encore ce que c'est qu'une propagande et que nous en soyons encore capables. Mais un thème de propagande n'a pas toujours une relation directe avec ceux d'une analyse et n'en est pas toujours la transposition immédiate et commode. Si la brochure de Mercier, à laquelle je fais allusion, procède d'une excellente analyse et entrevoit des conceptions réadaptées en conséquence, elle ne perd rien de sa valeur pour n'être pas commodément convertible en suggestions de programmes et d'impulsions revendicatives. On pourrait sans doute concrétiser en termes plus adroits, que ceux que j'ai pu employer, les constatations que je viens de rééditer et qui devraient au moins crever les yeux des militants, ou tout au moins ceux des militants de la « R.P. », sur la facticité des façades que dresse le progrès technique et sur la fragilité des bienfaits que peuvent en attendre les salariés et surtout ceux qui portent sur les épaules, non seulement les mécanismes de la société du profit, mais aussi les échelles hiérarchiques de leurs propres castes supérieures. Ce serait le moment, plutôt que de s'hypnotiser sur les apparences, de repenser ce qu'écrivait London dans *le Talon de Fer*, en

prévoyant l'exutoire du progrès technique : « Les oligarques bâtiront comme n'ont jamais rêvé de bâtir les Egyptiens et les Babyloniens. » Encore ne faudrait-il pas, pour retrouver ce que Mercier rappelle être l'essentiel, partager les illusions sur lesquelles se bâtissent les nouveaux « aphorismes du Progrès Social » comme la génération radicale socialiste partagea celle des « aphorismes du Progrès Civique » autour de 1919.

Sans doute, le terme de « paupérisation » est-il terriblement démodé dans son vêtement Napoléon III. On pense à la misère psychologique chère à Montéhus et aux gueux de Jean Richepin — faim et froid — foyer sans feu — pieds sans souliers — c'est ridicule, bien entendu. Le terme d'aliénation serait sans doute plus admissible. On en découvrirait les causes dans le rythme de travail toujours accéléré pour des salaires toujours fondants, dans les exercices d'équilibres avec des retraites et des pensions toujours en retard, dans l'emprise progressive du bruit, de la promiscuité, et de la mécanisation, sur les hommes, dans le rétrécissement permanent des vrais loisirs et du vrai repos, dans l'isolement de plus en plus total de l'individu par rapport à ses semblables et dans un sens absolument opposé à celui d'une extension de sa liberté individuelle... Mais, déjà, chercher à transposer ce qu'on pourrait appeler la paupérisation quand même, en ce qu'on peut appeler l'aliénation, paraît une dérobade pour tenter de passer d'une simplification absurde à une spéculation philosophique, quelque peu désincarnée... Ma foi, en effet, et à première vue, entre l'aliénation et la paupérisation d'une classe, où est la différence réelle ?

« Ou la thèse de la paupérisation est une absurdité et alors la classe des salariés a progressé sur le chemin de l'émancipation, ou au moins de la promotion sociale... ou l'aliénation s'est aggravée et alors il est absurde de nier la paupérisation relative. »

Pour des syndicalistes, il semble qu'il ne peut y avoir forcément là que deux propositions aux termes inéluctablement liés.

... Et pourtant, c'est beaucoup moins évident qu'il ne paraît à première vue...

L'ALIENATION, PHASE SUPERIEURE DE LA PAUPERISATION OU « D'UN PROBLEME SIMPLE A UN PROBLEME COMPLEXE »

S'il y a une hiérarchie sociale de salariés à salariés qui modifie dans le plus mauvais sens les rapports de classe, il est non moins certain qu'il y a une hiérarchie de même nature entre les salariés des différents pays, et pas seulement entre ceux des pays nantis et ceux des pays sous-développés. Gérard Sandoz nous parlait de « l'américanisation toute relative » de la classe ouvrière allemande et Jean Hemy ne se gargarise même pas, en ce qui le concerne, des effets spectaculaires de la pleine américanisation ouvrière — citons-le également — « dans une prospérité sans précédent, 40 millions de personnes n'ont pas le minimum vital — il y a près de 4.000.000 de chômeurs — l'automatisation supprime 2.000.000 d'emplois par an alors que le nombre des personnes en âge de travailler croît de 1,3 millions par an, alors que l'industrie a cessé depuis 7 ans de créer des emplois nouveaux et qu'au contraire elle a réduit ses effectifs de 2,5 % depuis 1957. »

Il faut souligner le terme de : prospérité sans précédent. Car cela est aussi à remarquer. Les statistiques de salaires que je rappelais et qui me semblent relativement inférieures à celles de 1936, s'établissent après une très longue période de prospérité alors que 1936 apporta une remontée ouvrière de plus importantes après une longue période de crise économique profonde. Relations qui ne parlent pas en faveur des méthodes syndicales et revendicatives actuelles.

La télévision — puisqu'il faut l'appeler par son nom — (honnî soit qui mal y pense) — On m'a déjà averti : Il — ne — faut — pas — croire — tout — ce — qu'on — y — voit ! la télévision nous a donné sous le titre : *Les femmes aussi* et celui : *Le temps de vivre*, la relation non romancée d'une vie de jeune ménage socialement « évolué »,

de la région parisienne : une mécanographe et un maquettiste de bureau d'architecte, entourés par surcroît de toute une variété d'institutions sociales progressistes ; aboutissements pratiques d'intelligentes réformes : restaurants d'ateliers, crèche pour bébé, avec dispensaire médical perfectionné, etc. ! etc. !... Le sous-titre leit-motiv qui correspondait parfaitement à la démonstration modifiait légèrement le titre initial : « Pas le temps de vivre ! Pas le temps de vivre ! Pas le temps de vivre !... »

Obsédante formule dont on ne paraît plus bien voir l'extrême gravité... *Pas le temps de vivre !* Courses harassantes de parents surmenés — bébé malade transporté de la crèche à l'autobus, et dont le visage est à peine connu ; pas le temps de prendre un congé pour dépression nerveuse — le métier même n'est-il pas la dépression nerveuse chronique ? — pas le droit de prendre un jour pour un bébé malade s'il n'est pas en danger de façon certaine — nuits trop courtes — repas trop hâtifs — problèmes et soucis repoussés pour être mieux accumulés — études à la maison dans des conditions impossibles — pianotages insipides sur des machines à fiches pendant des journées interminables. Bien entendu, le petit logis « coquet » à « vue sur la Tour Eiffel ». Bien entendu, ces gens mangent « trois fois par jour, s'habillent assez bien et ont « la télévision ». Bien entendu, en accélérant encore la rapidité de ses galopades, la jeune femme peut aller parfois, « en semaine », « lécher à la sauvette » les vitrines recommandées par « Marie-Claire ». Bien entendu, rien de commun, dans l'aspect extérieur, entre ce prolétariat et celui décrit par Emile Zola, voire avec celui que nous avons connu dans notre jeunesse. Mais la proximité est très visible avec celui de « l'Enfer climatisé » de Henri Miller, ou celui de l'affreuse prophétie de Georges Orwell : « 1984 ». On pourra bientôt se demander, entre ces deux prolétariats, celui des grèves insurrectionnelles héroïques, et celui des cages dorées, y compris d'ascenseurs, lequel connaît le sort le plus désespéré...

C'est là que nous touchons le fond du problème !...

MEFIONS-NOUS, CERTES, DE LA TELEVISION MAIS...

Certes, je sais bien qu'il faut se méfier des intentions à long terme des maîtres de la télévision. (Je sais aussi que la fameuse émission sur Robespierre, dont j'ai parlé dans ces colonnes, a sonné le glas... sans secouer beaucoup notre tranquille indifférence, de l'émission même où elle avait été donnée : *la caméra explore le temps*.) Je sais bien que l'on peut nous conduire à une toute autre conclusion que celle qui devrait être la nôtre, après une production comme sur « *Le temps de vivre* » : La généralisation du travail à mi-temps pour un sous-prolétariat féminin serait un moyen commode de paraître s'attacher à résoudre ses problèmes, en amplifiant encore les concurrences catégorielles entre salariés et en créant une armée de réserve du travail toute trouvée, avant même le chômage.

Cependant, il faut reconnaître que la conclusion de la télévision n'était pas celle que je viens de prévoir. Pour le moment, elle est celle qui devrait être la nôtre et qui serait celle de Gérard Sandoz, certainement.

« Ces gens n'ont plus le temps de vivre parce que leur temps de travail est relativement trop long, tandis que leur repos, leurs loisirs et leurs salaires sont relativement très insuffisants ». Oserai-je donc dire : « parce qu'ils sont relativement paupérisés de la manière la plus incontestable : celle qui leur conteste leur vie même ».

... Mais je reconnais que la formule serait encore insuffisante. Dans la compétition hiérarchique engagée, les augmentations, même importantes, de salaires, ne peuvent entraîner très probablement que des extensions peu profitables d'utilisations de moyens matériels et techniques plus importants... « appartements plus grands, automobiles plus puissantes, équipements ménagers plus perfectionnés... », mais c'est maintenant Pierre Aubery qui nous a devancé dans la seule description anticipatrice possible de la paupérisation ainsi conjuguée.

rée : la description de ce qui existe déjà. Quand la pleine américanisation cesse d'être insuffisante encore, comme pour les bas échelons de son prolétariat, dont parlait Hémy, alors elle équivaut à la pleine aliénation sociale, dernière phase de la paupérisation, dans la société technicienne.

« Ce qu'on ne voit pas toujours en Europe, c'est le prix qu'ont dû payer les Américains pour atteindre ces objectifs... les servitudes de la rigoureuse discipline auxquelles les personnes sont soumises... nation tragique... pays triste, souvent au bord du désespoir et de la névrose... déséquilibre au sein de l'abondance... humiliation de la condition humaine... impossibilité de la communication. Tel est le beau visage de l'Amérique actuelle qui, en se cherchant, cherche la clé d'un avenir qui n'est pas seulement le sien mais celui de toute l'humanité moderne lancée sans retour dans l'aventure industrielle. »

Les formules de Pierre Aubery sont elles aussi de cette magistrale simplicité qui correspond si bien à ce que nous pouvons constater partout, autour de nous :

La paupérisation originelle et relative conduit à des formes d'adaptation au conditionnement social qui aboutissent, en fait, à une aliénation sociale très probablement aussi irrémédiable qu'irréversible.

OU SONT NOS DESACCORDS INTERNES ? LA COMMUNICATION SERAIT-ELLE DÉJÀ IMPOSSIBLE ENTRE NOUS ?

Je viens donc personnellement d'aggraver mon cas, en passant d'une opinion discutée sur l'existence d'une relative paupérisation aux perspectives ouvertes sur une probable aliénation sociale irréversible. Ce qui est pour moi un motif de stupeur, c'est l'espèce d'énerverment et de répulsion que soulève chez nous en sens exactement inverse, même la seule mise en doute d'un relatif progrès prolétarien. Il serait trop long d'écrire maintenant pourquoi, paradoxalement, je ne le mets pas totalement en doute, malgré tout ce que je viens d'écrire. Mais il est intéressant de se demander pourquoi on constate cette tension et les heurts qu'elle entraîne parfois entre ceux qui croient le plus à ce progrès... et ceux qui y croient le moins.

... Bien que la Charte d'Amiens n'ait pas, ou ait très peu, de rides, bien que les conceptions syndicalistes libres, indépendantes, ou révolutionnaires, ou par extension, les conceptions libertaires en général, soient sans doute les plus jeunes, ceux qui les ont défendues et les défendent encore sont vieux. (Il y a là un autre problème à examiner plus tard.) Il est terriblement tentant, quand on vieillit, de penser qu'on n'a pas perdu sa vie et surtout de penser qu'on a vraiment déplacé, dans la société, autour de soi, des gênes, modifiées de façon irréversible, et de façon à avoir entraîné au moins des mutations partielles. Il est plus tentant encore de pouvoir s'assurer, en se rassurant, que si on a effectivement fait cela, on ne l'a pas fait dans le mauvais sens. Les succès dits « réformistes » ou dits « révolutionnaires » seraient tellement plus agréables s'ils étaient définitifs et ne comptaient ni d'amères contre-parties, ni de lassantes remises en question.

Un autre fait entre en ligne de compte qui relève des rapports entre générations, dans ces réactions psychologiques.

Les enfants des militants d'hier sont généralement des gens plus arrivés que leurs parents. Des universitaires ou des techniciens plus élevés. Ils constituent cette seconde génération de toutes les phalanges révolutionnaires qui est engendrée automatiquement, même quand il n'y a pas de révolution. Ils participent déjà à la phase constructive des « réformes », comme l'on participe à la phase constructive post-révolutionnaire. Ils participent déjà à l'élaboration de ce monde technique moderne dont il serait tellement mieux de pouvoir penser qu'il sera plus beau et plus humain, voire même qu'il l'est déjà assez pour que nous soyons certains qu'il ne pourra que s'embellir encore. Tout cela est plus que sympathique. Mais pourquoi les militants d'hier seraient-ils diminués à leurs propres yeux si la lutte menée tout au long de leur vie, restait encore toute entière à mener, et toute

entière à mener au long de la vie de ceux qui viennent ? Cela suffirait-il à prouver son inutilité et sa médiocrité ? On a parlé souvent de « *génération de fils à papa* ». Il est non moins vrai qu'il existe une non moins permanente psychologie du « *fil de leurs enfants* » qui ne se lassent pas d'admirer l'éducation, l'instruction, et les capacités supérieures dont ils ont contribué à doter leur progéniture. Il leur est difficile d'admettre que l'évolution du monde moderne pourrait démentir de façon assez décevante, ce qui peut leur paraître, leur plus effective réussite.

Reste enfin l'éternelle querelle entre les conceptions révolutionnaires et les conceptions réformistes. Querelle plus paradoxale cependant dans un milieu proudhonien comme le nôtre qui ne se gêne nullement pour recourir alternativement et même simultanément aux deux conceptions.

Pour ceux qui, disons, ont tendance à appuyer plutôt dans le sens des secondes, actuellement les revendications immédiates, même très maigres, même très partiellement obtenues, s'appelleront « *réformes sociales* » surtout si elles vous prennent des allures institutionnelles, surtout si elles s'accompagnent de multiples entrevues justifiant la vie militante avec de nombreuses occasions de diplomaties habiles sur les jeux d'échecs avec les autorités du moment, surtout si, par-dessus le marché, ces jeux de démarches, de plaidoiries, de mises en accusation, et d'utilisation des claviers juridiques, sont, au moins de temps à autre, partiellement efficaces, surtout, enfin, si leurs effets entraînent quelques améliorations techniques, voire même coïncident avec elles pour oxygéner momentanément les circuits de distribution.

On peut même accomplir ce travail là, avec une conscience, un cœur et une ardeur révolutionnaires, et en compagnie de ceux qui l'accomplissent ainsi, aucun révolutionnaire ne rechignerait à l'accomplir.

Cependant, pour ceux qui continuent à opter plutôt pour les conceptions révolutionnaires, il est en effet très amer aussi de ne voir se canaliser les secousses révolutionnaires qu'en « *révolutions à l'état sauvage* » ignorant sur elles l'emprise d'une direction humaine quelconque, sans parler d'une direction humaine consciente, ou seulement consciencieuse. Des révolutions qui ne semblent toujours marcher que vers la seule alternative de la barbarie, sans pour si peu consentir à cesser de se manifester sur notre globe. Des révolutions qui se concluent surtout par des floraisons de camps de concentration ou de champignons atomiques antagonistes.

Il peut paraître difficilement concevable d'autre part de rester révolutionnaire sans perspective de révolution dans le sens classique, humain et messianique du terme.

Il peut paraître bien vain de rester révolutionnaire simplement par comportement, pour rester en porte-à-faux, par principe et par tempérament, pour de perpétuelles remises en question.

On pourrait encore détecter un autre aspect de ce qui nous différencie et qui sans doute est toujours, sous ces divers aspects, la manifestation d'un même phénomène psychologique, dans le chassé croisé, qu'à travers les années, ont sans doute vu s'opérer au sein même du noyau, ceux qui connaissent la R.P. depuis 1925. C'est celui qui a fait de la vieille revue aux vigoureuses campagnes anti-planistes, celle d'une équipe en majeure partie « dirigiste » identifiant le capitalisme au marché, à la concurrence, et à l'autonomie des entreprises.

De ces diverses constatations qui, sans être limitatives, suffiront pour aujourd'hui, nous devons nous efforcer de tirer des conclusions plus pratiques. Cependant, dans ces mêmes colonnes, Simone Weil, il y a trente ans, nous apprenait que si notre seule activité consistait à nous efforcer d'être lucides, elle ne serait jamais dépourvue de toute valeur, tandis qu'en serait dépourvue par hypothèse toute activité dépourvue de lucidité.

La lucidité est-elle de constater qu'il est difficile, même à la R.P. de rester révolutionnaire en vieillissant... ou de constater que c'est la seule manière, même pour la R.P., de vieillir le moins possible, le moins vite possible, ou le moins mal possible.

Jean DUPERRAY.

LES CLASSES SOCIALES

Définition, relations, évolution

« Posons la question banale, classique : quels sont les principaux groupes sociaux à l'intérieur d'une société capitaliste?... Une des bizarreries ou l'un des paradoxes de la sociologie : on consacre des années à définir la notion de classe sociale, et une fois qu'on y est parvenu, on est incapable de dire en combien de classes se subdivise une société capitaliste... »

(Raymond ARON : « La lutte de classes, nouvelles leçons sur la société industrielle », p. 97, Gallimard, édit.).

INTRODUCTION

Il n'y a pas si longtemps encore, les philosophes et les sociologues bourgeois niaient ou minimisaient la réalité des classes sociales. Ils ne voyaient que des nationaux ou des catégories professionnelles. Pour eux, n'existaient que les professions où patrons et ouvriers étaient mêlés, tous membres d'une même communauté nationale dont les intérêts étaient identiques. Cette méthode de classement sociologique est encore profondément ancrée dans l'esprit de nombreux sociologues, philosophes et hommes politiques. Elle figure encore dans de nombreuses statistiques qui, très souvent, ne connaissent que la classification nationale ou professionnelle de la population active. Elle est encore utilisée dans l'agriculture où on ne veut voir que des paysans.

Cependant, depuis quelques années, notamment depuis la deuxième guerre mondiale, de plus en plus nombreux sont les sociologues qui se sont rendus compte de l'insuffisance de cette classification sociale et qui ont cherché à analyser plus attentivement la réalité sociale. Or, cette recherche a abouti à une conclusion originale, tout au moins pour de nombreux sociologues et hommes politiques. Contrairement à leurs aînés, ils ne nient plus les classes sociales mais ils prétendent que cette classification est dépassée, qu'elle était valable pour le XIX^e siècle, voire le début du XX^e. Marx avait raison pour son époque, mais aujourd'hui les choses sont changées. Les classes sociales ont perdu de leur importance et, à leur place, sont nés des groupes sociaux qui jouent un rôle plus décisif que les classes.

Ainsi, hier on niait les classes sociales au nom des catégories professionnelles, aujourd'hui on les nie au nom des groupes sociaux.

Cette question des classes sociales et des groupes sociaux a fait et continue de faire l'objet de nombreuses discussions. Comme dans ce débat on reproche souvent aux marxistes de rester figés sur des notions du siècle dernier, notions que l'on déforme d'ailleurs par ignorance ou mauvaise foi, je voudrais une fois de plus revenir sur cette question que j'ai déjà eu l'occasion de traiter dans la « Revue Socialiste » de Paris et dans « Socialisme » de Bruxelles.

L'objet de cette étude est de donner une définition des classes sociales, de rechercher les relations existant entre elles et voir qu'elle est leur évolution. Comme on pourra s'en rendre compte, notre définition des classes sociales n'a rien d'arbitraire mais repose sur les données même de l'activité économique qui est seule créatrice de classes sociales car en dehors de cette activité il n'y a que des individus différents physiquement ou intellectuellement mais pas socialement. On pourra se rendre compte également que les classes sociales ainsi définies, si elles se distinguent les unes par rapport aux autres par des intérêts bien déterminés, elles ne sont pas

homogènes mais composées de groupes aux intérêts divergeant et opposés.

Ces divergences et opposition existant à l'intérieur de chaque classe peuvent déterminer, selon les circonstances, des coalitions interclasses contre des éléments d'une même classe. C'est ainsi que nous avons vu dans le passé des salariés de l'industrie et du commerce s'associer avec les capitalistes industriels contre les capitalistes ou les salariés de l'agriculture sur le problème du protectionnisme ou du libre échange. C'est ainsi que de nos jours on peut voir une fraction des salariés (cadres et employés administratifs, notamment) s'associer avec les classes non salariées contre les salariés (ouvriers notamment). Naturellement ces coalitions interclasses varient selon les circonstances et les problèmes en jeu, mais elles sont possibles en raison même des divergences existant à l'intérieur de chaque classe et dans la mesure où les problèmes en jeu ne mettent pas en cause les intérêts fondamentaux des classes.

Une autre conséquence des divergences et oppositions existant à l'intérieur d'une même classe sociale, c'est que dans les périodes où une classe domine nettement la société, ce sont ses divergences internes qui caractérisent la lutte politique. Cela a été le cas, hier, dans la lutte qui a opposé la bourgeoisie libérale et républicaine à la bourgeoisie conservatrice et monarchiste. Cela est vrai aujourd'hui dans la lutte qui oppose salariés de direction et salariés d'exécution.

Cependant entre la lutte qui oppose deux classes et celle qui oppose deux fractions d'une même classe, il y a une différence importante. Ainsi, la lutte entre salariés et capitalistes met en cause la propriété des moyens de production, alors que la lutte entre salariés de direction et salariés d'exécution met en cause la gestion des moyens de production. Si les travailleurs d'une entreprise privée demandent à participer à la gestion, ils portent atteinte au droit de propriété ; si les travailleurs d'une entreprise nationalisée font la même demande, ils ne portent pas atteinte au droit de propriété mais seulement aux prérogatives de commandement des salariés de direction.

Cette différence ne veut pas dire que la lutte qui oppose deux fractions d'une même classe soit moins importante ni nécessairement moins violente que celle qui oppose deux classes, elle signifie que sa nature n'est pas la même, ni, par conséquent, son issue.

De cela il résulte que l'existence de groupes sociaux à l'intérieur d'une classe et les coalitions entre éléments de classes différentes sont des phénomènes sociaux qu'il ne faut nullement ignorer ni minimiser. Mais il faut les mettre à leur place et ne pas embrouiller la question en effaçant les classes sociales. C'est au contraire en ayant une notion exacte des classes sociales, de leurs relations et de leur évolution qu'on comprendra mieux les coalitions interclasses et les groupes sociaux.

DEFINITION DES CLASSES SOCIALES

La définition des classes sociales ne saurait être arbitraire, et qualifier de « bourgeois » ou de « prolétaires » tels ou tels individus uniquement parce qu'ils vivent ou pensent d'une manière déterminée. Une définition des classes sociales qui se veut scientifique doit correspondre à des données précises et, par conséquent, reposer sur des critères valables et bien déterminés. Aussi, la première question qui se pose, quand on veut définir une classe sociale, c'est de savoir où chercher ces critères. La réponse à cette question est très simple : il faut les chercher là où se forment les classes sociales. Or, il est évident que c'est dans l'activité économique qu'elles se forment. En effet, hors de l'activité économique, il n'y a pas de classes sociales. Dans un immeuble d'habitation, dans la rue, dans une salle de spectacle, sur une plage de vacances, dans un groupe culturel ou sportif, il n'y a pas de classes sociales. Certes, chaque habitant de l'immeuble, tout individu de la rue, tout spectateur, tout baigneur ou tout membre d'un groupe culturel ou sportif appartient à une classe sociale déterminée ; mais ce n'est pas en tant qu'habitant de l'immeuble, passant de la rue, spectateur, baigneur ou membre d'un club qu'il appartient à une classe sociale, c'est en tant que participant à l'activité économique. D'ailleurs, pour s'en convaincre, il suffit d'énumérer les appellations que l'on utilise généralement pour désigner les classes sociales, pour voir tout de suite qu'il s'agit bien de participants à l'activité économique : salarié, ouvrier, employé, patron, capitaliste, agriculteur, artisan, cadre, professions libérales. Les deux seuls termes utilisés pour désigner des classes sociales qui ont un sens moins directement lié à une activité économique sont : prolétariat et bourgeoisie. Ces deux termes, très utilisés au siècle dernier et jusqu'à la veille de la première guerre mondiale, avaient alors un sens bien précis : par bourgeoisie, on désignait les capitalistes et, par prolétariat, on désignait les salariés. Aujourd'hui, ces deux termes sont devenus plus vagues : par prolétariat, on désigne généralement les gens pauvres, tandis que par bourgeoisie, on désigne les gens riches. Si bien que sous ces deux termes, on range bien souvent des individus appartenant à des classes différentes. Des salariés se trouvent mêlés à des capitalistes sous l'appellation de bourgeoisie et des artisans sont classés avec les salariés sous celle de prolétariat. Aussi je laisserai de côté les termes de « bourgeoisie » et de « prolétariat » qui ne traduisent pas une activité économique, mais plutôt un état social. (1)

(1) Le journaliste et sociologue français bien connu, Raymond Aron, dans ses cours à la Sorbonne publiés en ouvrage sous le titre « La Lutte de classes » (collection Idées de la N.R.F., Paris), donne comme définition de la bourgeoisie celle d'Alain selon laquelle « le bourgeois est l'homme qui ne travaille pas de ses mains, qui n'est pas en contact avec la matière, qui est en relation exclusivement avec d'autres hommes » (p. 186). Puis celle d'André Siegfried pour qui « le bourgeois serait essentiellement l'homme qui a des réserves, qui ne dépend pas, pour son existence quotidienne, du revenu de son travail » (p. 188). Ces deux définitions auxquelles se rallie Aron n'ont rien à voir avec celle du socialisme qui sous l'appellation de « bourgeois » désigne le capitaliste. Par contre Raymond Aron a raison de préférer le mot « salarisation » à celui de « prolétarianisation », car comme il le dit fort bien « les salariés ne sont pas tous dans les usines, et, on a l'habitude de réserver le terme de prolétaire aux travailleurs de l'industrie » (p. 202). Seulement il faut préciser que dans l'esprit de Marx et des marxistes, le mot « prolétarianisation » n'a jamais signifié un appau-

vrissement mais le passage dans le salariat de travailleurs indépendants.

(2) Naturellement il ne s'agit pas de l'activité économique en soi, mais de l'activité économique dans le cadre de la société actuelle.

L'activité économique étant seule créatrice de classes sociales, c'est donc dans cette activité (2) qu'il faut chercher les critères qui serviront de base pour définir les différentes classes de la société. Or, ces critères doivent être suffisamment nombreux pour couvrir toute l'activité économique et ne pas se limiter à un aspect de cette activité, comme le font certains sociologues en prenant comme critère la grandeur du revenu ou la profession. La classification sociale pour être valable doit couvrir toutes les phases de l'activité économique. Or, celle-ci comporte trois phases qui représentent l'ensemble du procès de production et de distribution.

La première phase, c'est le rassemblement des moyens de travail et des travailleurs ; la seconde, c'est le procès de travail ; la troisième, c'est le partage du produit du travail.

Avec ces trois phases, l'ensemble de l'activité économique se trouve couverte, puisqu'après le partage du produit du travail, c'est un nouveau cycle économique qui commence. L'activité économique comportant trois phases, nous aurons donc trois critères correspondant à ces trois phases.

Les moyens de travail sont constitués par la terre, l'outillage, les bâtiments, les matières premières et auxiliaires ou bien par l'argent qui permet de les acquérir. Les travailleurs, ce sont tous les êtres humains en âge d'exercer une activité économique. Pour qu'il puisse y avoir activité économique, il faut que les moyens de travail et les travailleurs se trouvent réunis. Et comme dans le monde moderne, aucune activité économique n'est possible sans moyens de travail, la première question qui se pose est de savoir qu'elle est la relation qui uni l'homme et les moyens de travail. Rechercher cette relation sera donc la base de notre premier critère. Celui-ci répondra donc à la question suivante : quel rapport existe-t-il entre l'homme et les moyens de travail ?

La deuxième phase de l'activité économique, c'est le procès de travail que l'homme effectue à l'aide des moyens de travail. Ici une question se pose : quelle est la place qu'occupe l'homme dans le procès de travail ? ou plus exactement encore : quelle est la fonction économique que l'homme remplit dans ce procès de travail ?

Notre deuxième critère répondra donc à la question suivante : quelle est la fonction économique que l'homme accomplit dans le procès de travail ?

La troisième phase de l'activité économique consiste dans le partage du produit du travail, ou, comme on dit officiellement, le partage du revenu national. En effet, une fois achevé le procès de travail il s'agit d'en partager le produit entre tous les participants à l'activité économique. Ici aussi une question se pose : comment l'homme participe-t-il à ce partage ? Je dis bien « comment », car ce qui importe pour définir les classes sociales, ce n'est pas la grandeur du revenu mais la manière de le percevoir.

Notre troisième critère répondra donc à la question suivante : de quelle manière l'homme participe-t-il au partage du produit du travail ?

Voilà donc nos trois critères établis conformément aux trois phases de l'activité économique, qui, répétons-le, est seule créatrice de classes sociales. Ces critères, couvrant toutes l'activité économique, sont la seule base vraiment scientifique pour une définition des classes sociales. C'est

vissement mais le passage dans le salariat de travailleurs indépendants.

(2) Naturellement il ne s'agit pas de l'activité économique en soi, mais de l'activité économique dans le cadre de la société actuelle.

à partir de ces critères que nous allons définir les classes sociales. La méthode que nous allons suivre sera la suivante : Toutes les personnes qui ont la même position dans les trois critères appartiennent à la même classe sociale. Ainsi les personnes qui ont la même relation avec les moyens de travail, qui accomplissent la même fonction économique dans le procès de travail et qui participent de la même manière au partage du produit du travail, ces personnes appartiennent à la même classe sociale. Par contre, les personnes qui se différencient sur un, deux ou trois des critères appartiennent à des classes sociales différentes.

Les critères établis, la méthode définie, examinons quelle est la position des hommes dans les trois critères.

En ce qui concerne le premier critère, à savoir quel est le rapport qui existe entre l'homme et les moyens de travail, deux positions sont possibles : l'homme possède ou ne possède pas les moyens de travail. Dans le premier cas il est possédant, dans le second il est non possédant (3). Ainsi par rapport au premier critère, la société se divise en deux catégories d'individus : les possédants et les non-possédants. Si nous basions notre définition des classes sociales sur ce seul critère, nous aurions deux classes sociales : la classe sociale qui possède les moyens de travail et celle qui ne les possède pas. Mais ce seul critère est insuffisant, car il nous faut couvrir toute l'activité économique, laquelle comporte deux autres phases : le procès de travail et le partage du produit du travail. Puisque d'après le premier critère nous avons deux catégories sociales, nous devons voir quelle est la position de chacune de ces deux catégories dans les deux autres critères.

Commençons par les non-possédants et voyons un peu quelle est leur position dans le deuxième critère, c'est-à-dire quelle est la fonction qu'ils accomplissent dans le procès de travail.

Puisque dans la société moderne, il n'est pas possible de travailler sans moyens de travail et les non-possédants en étant privés, ils n'ont qu'une solution : c'est d'aller travailler pour le compte des possédants. En effet, celui qui ne possède aucun moyen de travail est obligé pour vivre d'aller travailler au service et pour le compte de celui qui en possède. La fonction économique des non-possédants consiste donc à travailler pour le compte des possédants. Je dis bien la fonction économique, qu'il ne faut pas confondre avec la fonction technique. Cette dernière différencie les membres d'une même classe (ouvriers et employés chez les salariés, commerçants et industriels chez les patrons) tandis que la fonction économique distingue les classes. Or, travailler pour le compte des possédants est le propre de tous les non-possédants, qu'ils soient manuels ou intellectuels, manœuvres ou spécialistes, exécutants ou cadres. L'ingénieur, même s'il a un poste directeur, tout comme le manœuvre, accomplissent la même fonction économique : ils travaillent pour le compte des possédants.

Ainsi, en ce qui concerne les deux premiers critères, les non-possédants ont la même position. Voyons s'il en est de même avec le troisième critère.

Tous les non-possédants sont obligés de travailler pour le compte des possédants, mais il est évident qu'ils ne travaillent pas pour rien. Le rapport entre possédants et non-possédants est un rapport de vendeur à acheteur. Les non-possé-

dants vendent leur capacité de travail, leur force de travail aux possédants. Et le prix qu'ils perçoivent de la vente de leur force de travail constitue leur part du revenu créé par le procès de travail. Ce prix, on l'appelle généralement « salaire », d'où l'appellation de salariés pour le non-possédant. Tous les non-possédants, hormis les mendiants et les voleurs, sont des salariés, c'est-à-dire qu'ils perçoivent un salaire en échange de leur capacité de travail. Et cela est vrai que cette capacité de travail soit manuelle ou intellectuelle, sans ou avec qualification, d'exécution ou de direction. Autrement dit, tous les non-possédants participent de la même manière au partage du revenu créé par le procès de travail : ils vendent leur capacité de travail aux possédants.

L'examen de la situation des non-possédants dans les trois secteurs qui servent de base à la définition des classes sociales nous révèle une similitude de situation dans les trois secteurs. En effet, dans leur rapport avec les moyens de travail, ils sont tous non-possédants ; dans le procès de travail, ils accomplissent tous la même fonction économique qui est de travailler pour le compte des possédants, enfin, ils participent tous au partage du revenu en vendant leurs capacités de travail aux possédants. Les non-possédants ont donc tous une même position dans les trois critères correspondant aux trois phases de l'activité économique. Ils appartiennent donc tous à la même classe, qui est la classe des salariés.

Ainsi, tous les non-possédants, exception faite des voleurs et des mendiants, constituent une seule et même classe : celle des salariés.

En est-il de même pour les possédants ?

C'est ce que nous allons rechercher maintenant. En ce qui concerne le rapport de l'homme avec les moyens de travail, les possédants ont tous ceci de commun qu'ils en sont propriétaires. Par rapport à ce seul critère, ils appartiennent tous à la même classe. Mais dès que nous passons au deuxième critère, à savoir la fonction économique accomplie dans le procès de travail, les possédants se divisent en deux catégories. Les uns utilisent eux-mêmes leurs moyens de travail, les autres ne les utilisent pas eux-mêmes mais les font utiliser par d'autres. Autrement dit, les premiers travaillent avec leurs moyens de travail, tandis que les seconds font travailler d'autres personnes avec leurs moyens de travail.

Nous avons donc deux catégories de possédants, qu'il nous faut examiner l'une après l'autre en ce qui concerne le deuxième et troisième critères.

Commençons par les possédants qui utilisent eux-mêmes leurs moyens de travail, et voyons qu'elle est la position qu'ils occupent dans le deuxième critère, c'est-à-dire qu'elle est la fonction économique qu'ils accomplissent. Du fait qu'ils possèdent leurs moyens de travail et qu'ils les utilisent eux-mêmes, cela signifie qu'ils travaillent pour leur propre compte. Travailler pour son propre compte, telle est la fonction économique de cette catégorie de possédants que nous appellerons les travailleurs indépendants. Travailleurs, parce qu'ils travaillent tous comme les salariés ; indépendants, parce qu'ils travaillent pour leur propre compte et ne dépendent pas des possédants comme les salariés.

Comment les travailleurs indépendants participent-ils au partage du revenu ? qui est notre troisième critère. Travaillant pour leur propre compte, ils ne sont pas vendeurs de leurs capacités de travail, mais vendeurs du produit de leur travail. En effet, les travailleurs indépendants travaillent à l'aide de leurs moyens de travail, de leur travail sort un produit ou un service, c'est ce produit ou ce service qu'ils vendent à des clients. Les salariés ont des patrons auxquels ils vendent

(3) Nous faisons pour le moment abstraction de la propriété publique sur laquelle nous reviendrons plus loin.

leurs capacités de travail ; les travailleurs indépendants ont des clients auxquels ils vendent les produits de leur travail ou leurs services. Les travailleurs indépendants participent donc au partage du revenu créé en vendant le produit de leur travail ou leur service, et la part du revenu qui leur revient est égale à la différence entre le prix de revient et le prix de vente du produit de leur travail ou de leur service.

Tous les travailleurs indépendants, qu'ils soient producteurs d'objets comme les artisans et les paysans propriétaires ou qu'ils rendent des services comme les coiffeurs, les commerçants et les professions libérales, tous participent au partage du revenu créé en vendant le produit de leur travail ou leur service à des clients.

Nous avons donc ici une catégorie sociale qui a la même position dans les trois critères qui servent de base à notre définition des classes sociales. En effet, les travailleurs indépendants sont tous propriétaires des moyens de travail, ils travaillent tous pour leur propre compte et, tous, ils participent au partage du revenu en vendant à des clients le produit de leur travail ou leur service. Par conséquent, selon notre méthode, les travailleurs indépendants forment une seule et même classe sociale, qu'ils soient artisans ou professions libérales, agriculteurs ou commerçants.

Nous voilà en présence de deux classes sociales : les salariés et les travailleurs indépendants. Il nous reste à voir si les possédants n'utilisant pas eux-mêmes les moyens de travail forment une seule classe ou s'ils se subdivisent en plusieurs classes.

En ce qui concerne le deuxième critère, nous savons déjà que cette catégorie de possédants se caractérise par le fait qu'elle n'utilise pas elle-même les moyens de travail qu'elle possède, mais qu'elle les fait utiliser par d'autres. Cependant cette caractéristique ne suffit pas à répondre à la question de notre deuxième critère qui est, rappelons-le, quelle fonction remplit l'homme dans le procès de travail ? Or, à partir du moment où nous sommes en présence d'une catégorie sociale qui fait travailler les autres avec les moyens de travail qu'elle possède, deux réponses sont possibles à cette question. Ou bien les possédants dirigent eux-mêmes les opérations de travail ou bien ils abandonnent cette direction à d'autres.

Par conséquent les possédants qui n'utilisent pas eux-mêmes leurs moyens de travail se divisent en deux catégories : ceux qui dirigent les opérations de travail et ceux qui ne les dirigent pas.

Examinons successivement ces deux nouvelles catégories en commençant par ceux qui dirigent les opérations de travail. Leur position dans le deuxième critère consiste donc à diriger les opérations du procès de travail.

Ici nous avons à faire à des possédants qui jouent un rôle un actif dans l'activité économique. En effet ce sont eux qui achètent les moyens de travail, recrutent les travailleurs et dirigent toutes les opérations de production et d'échange. Ils accomplissent donc une fonction animatrice et dirigeante. Ce sont des entrepreneurs et nous les appellerons les capitalistes entrepreneurs. Capitalistes parce que leur but c'est de faire fructifier leurs capitaux grâce au travail des salariés. Tous les capitalistes entrepreneurs, qu'ils soient dans l'industrie, le commerce, l'agriculture ou les services, accomplissent la même fonction économique : diriger les opérations de production ou d'échange.

Nous sommes donc en présence d'une catégorie sociale qui a la même position dans le premier et le second critère. En est-il de même avec le troisième ? Il suffit de rappeler la question relative

à ce dernier critère pour voir qu'ils ont là aussi tous la même position. En effet, comment les capitalistes entrepreneurs participent-ils au partage du revenu créé ? La réponse est simple : ils y participent en percevant un profit proportionnel au capital investi. Et la nature de ce profit est nettement différente des deux autres revenus déjà notés. Le salaire, c'est le prix que les non-possédants tirent de la vente de leur capacité de travail. Le bénéfice, c'est ce que les travailleurs indépendants tirent de la vente du produit de leur travail. Le capitaliste entrepreneur, lui, ne vend pas sa capacité de travail à un patron, il est le patron ; il ne vend pas le produit de son travail, mais le produit du travail des salariés. C'est pourquoi le revenu qu'il tire de cette vente est un profit. C'est un profit, parce qu'il est le fruit du travail d'autrui, en l'occurrence du travail des salariés.

Avec les capitalistes entrepreneurs, nous avons une troisième catégorie sociale ayant la même position dans les trois critères servant à définir les classes sociales. Ils sont, en effet, tous propriétaires des moyens de travail, ils dirigent tous l'activité économique et tous ils participent au partage du revenu en percevant un profit proportionnel au capital investi. Les capitalistes entrepreneurs constituent donc une classe sociale.

Nous avons maintenant trois classes sociales : les salariés, les travailleurs indépendants et les capitalistes entrepreneurs. Mais nous n'avons pas encore examiné toutes les catégories sociales, il nous reste à voir ce que représentent les possédants qui n'utilisent pas eux-mêmes leurs moyens de travail et ne dirigent pas les opérations de travail.

Ces possédants-là appartiennent-ils tous à la même classe ? Ce serait le cas si nous nous en tenions aux deux premiers critères, puisqu'étant tous possédants ils se caractérisent tous par le fait qu'ils n'utilisent pas eux-mêmes leurs moyens de travail dont ils sont propriétaires. Leur particularité commune dans le deuxième critère est qu'ils n'accomplissent aucune fonction économique. Du point de vue de l'activité économique, ce sont donc des éléments parasites, et on pourrait les considérer tous comme une seule classe sociale que l'on pourrait appeler la classe des capitalistes parasites. Cependant, avant de conclure ainsi, il convient d'examiner leur position vis-à-vis du troisième critère relatif à la manière dont ils participent au partage du revenu créé.

Les possédants qui ne dirigent pas les opérations de travail effectuées avec leurs moyens de travail se divisent en deux catégories : ceux qui possèdent des moyens de travail sous la forme physique : la terre ; ceux qui les possèdent sous une forme monétaire : l'argent. Les premiers sont des propriétaires fonciers, les seconds des capitalistes financiers.

Les propriétaires fonciers possèdent le premier de tous les moyens de travail : la terre. Mais, ni ils l'exploitent eux-mêmes, ni ils en dirigent l'exploitation. Ils préfèrent la louer à un fermier ou un métayer à qui ils abandonnent le soin de la mettre en valeur. Eux se contentent d'en percevoir un droit de location que l'on appelle la rente foncière. La rente foncière est un revenu qui ne correspond à aucune fonction économique, elle est un prélèvement fait sur le travail d'autrui au nom du droit de propriété. Elle constitue donc une véritable dime que les propriétaires fonciers perçoivent sur le travail de la société. Cette dime extorquée à la société au nom du droit de propriété est la manière dont les propriétaires fonciers participent au partage du revenu créé.

Les capitalistes financiers, eux, possèdent l'argent qui est la forme générale des moyens de

travail puisqu'ils peut à tout instant s'échanger contre n'importe quel moyen de travail. Ceux qui le possèdent et ne veulent pas l'investir eux-mêmes peuvent le prêter en échange d'une commission qu'on appelle intérêt et qui est un pourcentage déterminé de la somme prêtée. Tout comme la rente foncière, l'intérêt est un prélèvement effectué sur le revenu créé sans qu'il corresponde à une fonction économique. Il est donc lui aussi une dîme, c'est-à-dire un revenu parasite.

Propriétaires fonciers et capitalistes financiers participent donc au partage du revenu créé en prélevant une dîme qui ne correspond à aucune fonction économique. Ce sont donc deux catégories sociales tout à fait parasitaires.

Cette similitude des propriétaires fonciers et des capitalistes financiers dans la manière de participer au partage du revenu créé par le travail,

jointe à leur position identique dans le premier et le deuxième critère, nous autoriserait à classer ces deux catégories sociales dans la même classe. Cependant étant donné que la rente foncière et l'intérêt sont régis par des lois économiques différentes, nous les considérerons comme deux classes différentes.

Nous arrivons ainsi à dénombrer cinq classes sociales, qui sont :

- Les salariés,
- Les travailleurs indépendants,
- Les capitalistes entrepreneurs,
- Les capitalistes financiers,
- Les propriétaires fonciers.

En plaçant ces cinq classes en face des trois critères de définition, nous avons le tableau suivant :

Classes sociales	Relation avec les moyens de travail	Fonction économique	Nature du revenu
Salariés	Non-possédants	Travaillent pour le compte des possédants	Salaire
Travailleurs indépendants	Possédants	Travaillent pour leur compte	Bénéfice
Capitalistes entrepreneurs	Possédants	Dirigent la production	Profit
Capitalistes financiers ..	Possédants	Néant	Intérêts
Propriétaires fonciers ..	Possédants	Néant	Rente foncière

Telles sont les classes sociales de la Société capitaliste. Tous les individus, à l'exception des mendiants et des voleurs, appartiennent à l'une de ces cinq classes. Naturellement, je fais abstraction des formes sociales que l'on peut encore trouver dans les régions arriérées du globe, ainsi que des formes qui anticipent sur l'avenir comme

les coopérateurs et les travailleurs du secteur public.

Maintenant que nous avons défini les classes sociales, il nous faut examiner les relations qui existent entre elles. Ce sera l'objet de la suite de cette étude.

(A suivre.)

Pierre RIMBERT.

LA GUERRE DES CLASSES AU VIETNAM

Un envoyé spécial du *New-York Herald Tribune* à Saïgon a envoyé récemment une série d'articles à son journal sur la situation politique et sociale du Vietnam. Voici la traduction d'un passage de son article du 7 juin :

Au Vietnam, la classe qui gouverne a généralement pour base la ville, elle a reçu une instruction française et constitue une aristocratie fondée soit sur l'ancienneté de la famille, soit sur l'argent, soit sur la propriété de la terre. C'est cette minorité qui essaie de gouverner les masses, bien qu'elle ne connaisse à peu près rien d'elles et qu'elle s'en soucie encore moins.

« Les Américains sont obligés de jouer avec les cartes qu'ils ont, m'explique un diplomate occidental, et ce ne sont pas de très bonnes cartes.

« ... C'est un groupe de Vietnamiens du Sud qui tient la force politique ; il est composé des bourgeois, des propriétaires et des catholiques.

« Ceux-la croient aux mêmes idées que nous-mêmes ; nous soutenons ces gens et ils nous soutiennent. Mais les gens d'un pays asiatique qui est plongé dans les convulsions d'un soulèvement politico-social, ne sont pas dans le courant.

« Il en sont les berges et nous les soutenons, mais le courant est ailleurs, il est dans le mouvement national des communistes. »

DEUX SÉRIES D'ÉGALITÉS

qu'il ne faut jamais perdre de vue



R. L.

DIFFICULTÉS MONÉTAIRES SOVIÉTIQUES

La France à la rescousse !

Quelques jours après ses déclarations contre le dollar, son brain-trust financier (Rueff, qu'il venait de faire académicien) se rendait à New York, pour y prêcher... le doublement du prix de l'or.

Quelle pouvait bien être la raison de cette étonnante démarche ?

Bien des gens se le sont demandé.

Une première idée a pu être celle-ci : la France vient d'acheter beaucoup d'or ; si le prix de l'or augmente beaucoup, elle se trouvera beaucoup plus riche.

C'est une illusion, une idée pour personnes bêtes.

En effet, quoiqu'affirme M. Rueff (et, sur ce point, on ne peut pas croire à une simple erreur de sa part), demander que le prix de l'or double, c'est une manière (on n'ose pas dire pudique, puisque l'impudeur, au fond, est énorme) une manière de demander une dévaluation universelle des monnaies. C'est demander que tous les prix soient doublés, partout (1). Ce dernier doublement ne serait pas immédiat. Il faudrait, mettons, deux ans. Mais il est fatal. En sorte que l'Etat français, qui a récemment acheté beaucoup d'or, ne serait pas, en 1967, plus « riche » qu'avant l'opération qu'il fait demander aujourd'hui.

Il faut donc chercher à l'étrange cause que plaide M. Rueff une autre raison, une raison moins simpliste.

Raisonnons. A qui peut profiter, principalement, le doublement général des prix ? Ce doublement général à moyen terme serait éminemment avan-

(1) Aucun vieil abonné de « la R.P. » n'a besoin d'une démonstration de ce point. Mais il faut penser à des lecteurs nouveaux :

1^o Valeur et prix des marchandises ne sont pas forcément la même chose, surtout si l'on considère les prix proposés par le vendeur, plutôt que les prix réellement et durablement pratiqués.

2^o Cependant, valeur et prix tendent à se rapprocher. En effet, s'il est toujours possible aux vendeurs (commerçants ou Etats) de proposer des marchandises à des prix fantaisistes en hausse, à des prix très supérieurs à la valeur (mais alors il n'est pas sûr qu'ils trouvent acheteur), il ne leur est pas possible d'accepter durablement des prix inférieurs à la valeur de ce qu'ils vendent.

3^o La valeur d'une marchandise dépend, en dernière analyse, du travail humain nécessaire à sa production (ou, plus exactement, à sa reproduction).

4^o L'or est une marchandise. Pour que sa valeur double, il faudrait que la quantité de travail humain nécessaire à sa production devienne deux fois plus grande. Auquel cas tous les prix diminueraient de moitié. (Une marchandise qui s'échangeait contre deux grammes d'or s'échangerait désormais contre un seul gramme d'or.) Mais si, artificiellement, de façon autoritaire on pouvait doubler non plus la valeur, mais le prix de l'or, on assisterait au phénomène inverse. Le poids d'or qui serait alors réputé valoir deux francs n'aurait nécessité qu'une quantité de travail humain égale à celle qui, avant la décision autoritaire, correspondait à un franc. Ainsi un franc de monnaie ne correspondrait plus qu'à la moitié des marchandises qu'on pouvait acheter avant l'opération. Les prix auraient doublé.

tageux pour un Etat qui se trouverait avoir de grosses dettes à long terme et des difficultés pour y faire face. Or c'est précisément le cas de l'Etat russe, ainsi qu'un article documenté du *New York Herald Tribune* ne nous permet pas d'en douter.

Ainsi l'envoyé de De Gaulle plaide en Amérique... pour l'Etat « soviétique » (ou prétendu tel, contre toute vérité).

De Gaulle n'a pas fait de renversement des alliances. Il le proclame... Il se contente de se conduire comme si elles étaient renversées.

Voici l'essentiel de l'article du *New York Herald Tribune* dont nous venons de parler. (Supplément mensuel du 22-5-65) :

«... Des experts économiques de l'Ouest ont depuis longtemps fait remarquer que l'Union soviétique puisait dans ses réserves d'or et vendait chaque année beaucoup plus d'or qu'elle n'en produisait...

«... Avec sa considérable production d'or, l'Union soviétique, après satisfaction de ses besoins internes, peut disposer chaque année d'environ 135 à 140 millions de dollars pour achats à l'étranger... Mais les ventes soviétiques ont été beaucoup plus importantes que cela.

« Un trou particulièrement important dans les réserves soviétiques a été fait après la désastreuse récolte de 1963 : l'Union soviétique dut acheter du blé sur les marchés étrangers pour environ un milliard de dollars. En résultat de ce prélèvement et d'autres encore, les réserves d'or soviétiques se sont cruellement abaissées.

«... On connaît bien les demandes de crédits à long terme auprès des nations de l'Ouest, demandes instantes et répétées. Il y a encore d'autres indices. En septembre 64, l'organe officiel « Izvestia » annonçait que le gouvernement soviétique augmentait considérablement le prix qu'il consentirait pour l'or encore détenu par des particuliers : bagues et autres bijoux.

« Récemment encore, l'Union soviétique a fait de grands efforts pour obtenir davantage de devises étrangères de la part des étrangers vivant dans l'Union, ainsi que de la part des touristes. A Moscou, les diplomates peuvent maintenant acheter des nourritures de fantaisie, des cigarettes, des boissons dans un nouveau magasin ouvert par un service soviétique de commerce extérieur. Ce magasin ne vend que contre des devises dures. Le grand magasin GUM de Moscou a suivi cet exemple et ouvert un rayon de fournitures à devises dures. Joaillerie, tapis, postes de télévision, disques de phono sont parmi les objets offerts.

« Même les richesses artistiques ne sont pas négligées. Des représentants soviétiques ont pris contact avec la firme Sotheby à Londres pour vendre des trésors artistiques russes appartenant aux collections de l'Etat soviétique. De même, une galerie d'art à Moscou a été convertie en un magasin qui ne vend que contre des devises dures.

« Tous ces efforts pour acquérir des devises étrangères sont bien entendu tout à fait légitimes. Mais on a le droit de les considérer comme révélateurs des difficultés économiques de l'Union soviétique. »

J.P.

Les syndicats algériens soumis à l'Etat

Le deuxième congrès de l'Union Générale des Travailleurs Algériens s'est tenu à la Maison du Peuple d'Alger, du 23 au 28 mars dernier. A notre grand regret, nous n'avons pu obtenir, comme pour le premier congrès, un compte rendu et des impressions d'un camarade qui y a assisté (voir R.P., n° 480, de février 1963). Nous avons reçu cependant — de la part du gouvernement algérien et de quelques camarades — assez de documentation pour pouvoir informer nos lecteurs sur la tenue du congrès et sur l'évolution du syndicalisme algérien, désormais tenu solidement sous la direction du seul parti politique, le F.L.N., dont Ahmed Ben Bella, président de la République, est en même temps le secrétaire général.

L'INDEPENDANCE REJETEE

On se rappelle comment s'est terminé le premier congrès de l'U.G.T.A. : Au dernier jour de ses assises, lorsque les délégués arrivent à 9 heures, ils trouvent leur place occupée, au présidium et dans la salle, par de nouveaux venus (et parmi eux de nombreux policiers) qui empêchent les dirigeants de prendre la parole et font rejeter à mains levées le rapport moral qui avait été présenté par la direction. Celle-ci quitte le congrès et tente en vain de tenir une conférence de presse pour dénoncer le coup de force. Et c'est ainsi qu'une nouvelle direction a été imposée à l'U.G.T.A.

Quel était le crime de l'ancienne direction ? Il n'y a pas de doute. C'est son attachement à l'indépendance du syndicalisme. Dans son rapport moral, Gaïd Tahar, secrétaire général de l'organisation, a dénoncé la tentative de « certains responsables du parti — qui n'ont rien de syndicaliste — d'accaparer l'U.G.T.A. et d'opposer des délégués désignés par eux à ceux qui avaient été régulièrement élus. » Et il révèle que « les militants de la centrale syndicale, qui voulaient demeurer des militants, ont tous refusé les fonctions ministérielles ou administratives qu'on leur offrait pour abandonner leurs postes syndicaux. »

Ben Bella était d'ailleurs intervenu dès le début du congrès pour le mettre en garde contre « l'ouvriérisme », qui aboutirait, selon lui, à créer une catégorie sociale « privilégiée » des travailleurs des villes par rapport à ceux de la terre.

A cette crainte de « l'ouvriérisme », Bourouiba, l'un des dirigeants sortants, a pu enfin répondre que, « sans organisation solide des travailleurs des villes, il ne peut être question de défendre les travailleurs des campagnes. » Et il a précisé que c'est parce qu'ils ont défendu une orientation basée sur l'indépendance du mouvement syndical à l'égard du parti, que les dirigeants de l'U.G.T.A. ont été éliminés.

Rien de semblable à ce second congrès. Selon l'opinion officielle, « la démocratie régna réellement durant tous les travaux », auxquels ont participé cinq cent soixante-deux délégués, « représentation réelle de la base », jouissant d'une grande liberté de discussion, ainsi que dans les votes et le choix de la nouvelle direction.

Il faut dire, en effet, que le congrès a élu une nouvelle direction, celle qui avait été imposée à l'issue du premier congrès, ayant été jugée sévèrement par de nombreux délégués. (Rappelons que cette direction était composée au moment du congrès (car elle avait subi des changements depuis le fameux congrès de 1963) des frères « Rabah Djerman, secrétaire général, et Mohamed Tahar, Chaffei, Mohamed Belhamine, Mohamed Salah Mestek et Ali Remli, secrétaires. »)

LES RAPPORTS DES SECRETAIRES

Les secrétaires sortants ont exposé différents rapports. *Djermane* a expliqué l'orientation suivie par l'U.G.T.A. *Tahar*, chargé de l'organisation, a essayé de justifier sa propre conduite, tout en reconnaissant certaines insuffisances. *Mestek* parla essentiellement des assurances sociales et des allocations familiales en suggérant d'en étendre l'application aux fellahs. *Belhamine*, responsable des

finances, aurait reconnu que « la direction actuelle ne s'est intéressée aux problèmes financiers qu'à travers des cas particuliers ». *Remli*, secrétaire à l'éducation, le mieux accueilli des secrétaires sortants, avait présenté un rapport fouillé et documenté sur l'importance du problème de l'éducation et de la formation des militants. Il suggéra qu'au même titre que le gouvernement, l'U.G.T.A. consacre au moins le quart de ses ressources à la formation des cadres.

Seul, parmi les secrétaires sortants, *Remli* fut applaudi par le congrès. Et il est à noter que si celui-ci a bénéficié d'une relative indulgence, et, à un degré moindre, son collègue *Mestek*, l'ancienne direction a été en bloc condamnée par le congrès, et des nombreux délégués qui sont intervenus, aucun, à notre connaissance, n'a défendu cette direction. Ce qui permet de penser que s'il y eut liberté de discussion au sein du congrès, cette liberté semble s'être exercée dans un sens unique et même que des menaces ont été proférées avant le congrès par sa commission de préparation qui (presse algérienne du 13 février), « *condamne énergiquement la publication et la diffusion d'un document intitulé « contrôle ouvrier », par des éléments qui, tout en se réclamant de l'U.G.T.A., n'ont pas eu le courage de signer leurs écrits... et demande au parti et au gouvernement l'ouverture d'une enquête pour déterminer les origines de ce document, afin de prendre des sanctions envers les auteurs.* »

Liberté de discussion et de vote, dit-on. La presse algéroise du 25 mars signale cependant quelques grincements et fait appel à la vigilance contre un travail fractionnel et reconnaît qu'il y eut des débats houleux au moment du vote sur les rapports des secrétaires sortants. Et la presse algérienne du 27 s'élève contre « la forte abstention d'Alger qui, nous pouvons le dire sans aucune hésitation, semblait boycotter le vote ».

LA DISCUSSION

Liberté à sens unique, disons-nous. Avec quelques variantes cependant. Et bien des interventions témoignent d'un réel désir d'aborder les vrais problèmes et de leur trouver des solutions. Mais toutes (celles qui nous sont connues) concluent à la soumission des syndicats au parti.

Le « frère » *Guellati Mahmoud*, des cheminots de Saida, s'attache aux problèmes économiques et voudrait que les efforts des pouvoirs publics, comme ceux du parti et de l'U.G.T.A. s'orientent en priorité sur les ressources et les possibilités du pays pour activer la création de nouveaux chantiers, de créer de nouvelles productions et développer celles existantes : alfatières, minières, agricoles, afin de fournir de nouveaux emplois et résorber le redoutable problème du chômage. Il suggère aussi que l'action syndicale soit axée sur l'intensification de la production et la qualité des produits.

En ce qui concerne l'orientation, il est catégorique : « L'U.G.T.A. doit prendre appui sur le parti. » Pas d'action séparée d'avec le F.L.N. « organisation tutrice, que nous considérons comme souveraine. »

Sadi Saïd Hamid, de Tizi-Ouzou, après avoir déploré les carences de toute la direction de l'U.G.T.A., ainsi que de la C.E. sortante, fait cependant exception en faveur du rapport sur l'éducation, qui montre que des résultats non négligeables ont été enregistrés.

Bourada Mohamed, de Sidi-Bel-Abbès, constate, avec amertume, que le secrétaire général est resté muet, dans son rapport, sur son activité depuis deux ans, qu'il considère comme nulle. L'Union régionale qu'il représente et qui a eu à affronter de grandes difficultés, n'a rencontré qu'une totale inertie quand elle a adressé des appels aux responsables nationaux. *Bourada* croit discerner même un « sabotage organisé » car « pendant près de deux ans, la majeure partie de ses membres ont été arbitrairement écartés de l'Union régionale, uniquement dirigée par trois éléments ».

Salah Messai, de Sétif, aurait voulu que le responsable de l'organisation, dont le résultat est « lourdement déficitaire », reconnaisse ses méfaits, au lieu de vouloir faire partager ses erreurs par d'autres. Mais celui-ci n'est pas le seul à « être mis au pilori ». Tout le secrétariat partage la responsabilité de sa carence dans le domaine de l'organisation.

Même son de cloche chez *Oumeziane Mouloud*, de Constantine : Le rapport du secrétaire général, dit-il, n'est pas à la mesure de sa responsabilité. Celui sur l'organisation ne présente aucun intérêt. Son auteur fait surtout état de ses voyages à l'étranger, alors qu'il aurait mieux valu réserver ses déplacements à l'intérieur du pays pour aider à l'organisation des U.L. et des U.R. pour les aider à résoudre leurs importants problèmes. Sur le plan financier, Oumeziane constate que les ristournes ne sont pas faites à l'organisme central par les U.R. et les fédérations et il s'étonne qu'un redressement n'ait pas été opéré, notamment par la réunion de la commission de contrôle élue au premier congrès.

Moussa Kebaili, de l'U.R. d'Alger, s'attaque surtout au rapport d'organisation, qui invoque le manque de cadres, alors que les cadres existent auxquels on n'a jamais fait appel. Au contraire, on s'est livré à une véritable campagne de désorganisation en tentant de dresser les militants les uns contre les autres. L'orateur aurait bien voulu savoir combien l'U.G.T.A. compte d'Unions locales et régionales régulièrement constituées, ainsi que le nombre de leurs syndicats et leurs effectifs. Qu'a-t-on fait pour le recrutement ? N'est-il pas paradoxal que le F.L.N. regroupe près de 400.000 militants alors que l'U.G.T.A., organisation de masse, ne compte que 200.000 adhérents, et qu'il existe plus de 500.000 travailleurs algériens émigrés à l'étranger...

Benhidjeb, de Bougie (Bejaïa) constate que le rapport d'activité n'apporte rien sur les réalisations concrètes de la Centrale, mais constitue surtout un plan d'avenir. Comme la plupart des orateurs, le délégué de Bougie se réfère aux discours du « frère Ben Bella », qu'il approuve naturellement. Il faut noter cependant qu'il semble être le seul à revendiquer pour les syndicats la charge des comités de gestion, des coopératives, etc., sans invoquer la tutelle du parti. Les syndicats, dit-il, doivent prendre et assumer leurs responsabilités devant la nation. *Il n'est pas question de les domestiquer, ce serait nous faire offense à nous-mêmes.*

Bourouïba, de l'U.R. d'Alger, souligne l'absence de l'esprit d'équipe des dirigeants. Et il s'étonne du silence observé sur les raisons qui ont motivé le changement du secrétariat de l'U.G.T.A., intervenu durant l'été 1963. Abordant le problème des salaires, l'orateur estime qu'il serait urgent de fixer le S.M.I.G. en fonction du coût de la vie et d'harmoniser les salaires des secteurs privé, public, semi-public et socialiste. « Il faut, dit-il, mettre fin à cette surenchère entre les différents secteurs de l'économie, très nuisibles à la stabilité des cadres et à l'équilibre économique. » Sur le plan international, Bourouïba constate que l'adhésion à la Conférence des Syndicats Arabes n'a pas suffisamment retenu l'attention du Secrétariat. Elle a permis aux secrétaires de profiter de rencontres internationales sans jamais réunir les responsables des U.R. et des Fédérations pour leur rendre compte de leur activité. En conclusion, le délégué d'Alger annonce qu'il votera le rapport du premier secrétaire avec réserve. (On a vu plus haut que le vote des délégués d'Alger a provoqué quelques remous.)

Dahmane Salah, de Batna, voudrait que les régions pauvres, qui ont supporté le poids le plus lourd de la guerre, aient priorité pour l'attribution des crédits et qu'un remède soit porté à la différence du niveau de vie, conformément à la Charte d'Alger. En prenant le nombre 100 comme moyenne du revenu algérien individuel, un habitant du département de Batna n'a que 30 ; celui de Tlemcen 70 ; d'Oran 200. Tandis que celui d'Alger reçoit 275. Ainsi, la disparité entre Batna et Alger est de 1 à 9. Le délégué de Batna réclame aussi l'unification du système d'allocations familiales et d'assurances sociales.

Passant au domaine de l'organisation, il estime que l'U.G.T.A. ne peut être un simple organe bureaucratique, le syndicat doit avoir de véritables racines populaires. Aussi, conseille-t-il la vigilance « pour barrer la route aux pseudo-techniciens et professionnels du syndicalisme, aux aventuriers, aux arrivistes ».

Hadj Kouider Lakhdar, de l'U.R. des Oasis, adresse les mêmes critiques aux dirigeants et se plaint que son département n'ait jamais eu la visite d'un membre de la Centrale. Celle-ci, après de multiples demandes, a attribué à l'U.R. une jeep consommant 25 litres de carburant aux 100 km, carburant que, malgré la proximité d'Hassi Messaoud, ils doivent payer 97 F 70 le litre.

Deradji Noureddine, d'Oran, réclame des poursuites contre tous ceux qui ont dilapidé les fonds des syndicats à tous les échelons de l'organisation.

Kouini Nasser, autre délégué d'Oran, renchérit sur les déclarations de Djeradi pour des poursuites judiciaires contre ceux qui ont dilapidé l'argent des travailleurs et se dit d'accord avec « l'illustre déclaration du frère Ben Bella » pour affirmer que le congrès de l'U.G.T.A. ne sera un véritable congrès que lorsqu'il verra 80 % des congressistes porter le « chèche ».

Djeriri Ahmed, de Tيارت, condamne, lui aussi, la direction de la Centrale et tout particulièrement le secrétaire chargé de l'agriculture et des coopératives.

D'autres délégués ont défilé à la tribune pour condamner la direction de la Centrale. En particulier, *Assal*, de Tlemcen ; *Bendali Zoulair*, de Blida ; *Benaïssa*, d'Annaba, etc.

LA NOUVELLE DIRECTION

Enfin, les rapports de la direction sortante repoussés, de nouveaux textes ont été élaborés et des résolutions adoptées sur chacun des sujets traités par les anciens secrétaires. La nouvelle direction de la Centrale syndicale comprend les frères Mouloud Oumeziane, secrétaire général, avec Mohamed Abib, Boualem Bourouïba, Tayeb, Lahcène Mimouni, Slimane Rabah, Abdelkader Drider, Mohamed Tahar Ouali et Boualem Rekiba, secrétaires.

Et pour qu'il n'y ait aucune équivoque dans l'orientation adoptée par le congrès, le nouveau secrétaire général Oumeziane a déclaré notamment ce qui suit : « *Un syndicat révolutionnaire ne peut remplir pleinement sa mission et atteindre le stade gestionnaire que s'il y a un parti d'avant-garde qui l'inspire et le guide.* »

Cette affirmation de principe ne reste pas théorique. Dans la résolution de politique générale adoptée par le congrès, toutes les précisions sont indiquées pour ne laisser aucune liberté aux syndicats dans le seul domaine qui est le leur, c'est-à-dire la défense des intérêts des travailleurs face à leurs employeurs, même dans le secteur privé où le recours à la grève « pourrait être envisagé », mais... « dans toutes ses actions, la classe ouvrière, où qu'elle soit, doit obéir au principe de la défense de l'Algérie socialiste », cet intérêt devant être placé au-dessus de tout. Ce qui veut dire qu'il ne suffirait pas que les syndicats aient à se plaindre de leurs employeurs capitalistes, ils devront s'en référer aux détenteurs de l'Etat, seuls interprètes de l'intérêt de l'Algérie socialiste.

Inutile d'ajouter que la grève est proscrite dans le secteur autogéré parce qu'elle est considérée comme « un non-sens », pas plus qu'elle n'est envisagée dans les secteurs étatique ou semi-étatique. La seule action confiée aux syndicats est d'« améliorer la gestion, augmenter la production, élever la productivité... débarrasser les ouvriers de toutes les séquelles de la mentalité de salariés... » En résumé, « le syndicat doit œuvrer pour que la production soit au centre de ses préoccupations ».

Ainsi, l'U.G.T.A. se met complètement au service de « l'Algérie socialiste »... « L'Algérie socialiste » où le revenu moyen des habitants d'Alger s'élève à 9 fois celui de Batna et où des traitements de 200 et 250.000 francs sont offerts aux grands du régime pendant que les ouvriers agricoles d'Aïn-Témouchent touchent 735 francs par jour pour 6 à 7 journées de travail par mois !

EL TLEMÇANI.

De la guerre de Corée à l'affaire de St-Domingue

En ce temps dominé par les événements du Vietnam et de Saint-Domingue, il n'est pas interdit d'évoquer la guerre de Corée, déclenchée le 25 juin 1950.

On peut en effet établir deux rapprochements avec les conflits actuels. Comme le Vietnam, la Corée se divise encore en Corée du Nord soumise à l'influence soviétique et Corée du Sud protégée par les Etats-Unis. Comme à Saint-Domingue, l'intervention des forces américaines précéda la décision de l'O.N.U.

Au sein du noyau de la R.P., on ne décéla aucune divergence sur la responsabilité du conflit imputé au «vassal stalinien» qui avait franchi le 38^e parallèle, sans aucune provocation de l'autre côté. Mais cette prise de position provoqua des «mouvements divers», parmi nos lecteurs et amis. Les stalinien proclamèrent que la Corée socialiste subissait une agression impérialiste. Les trotskystes saluèrent l'invasion de la Corée du Sud, comme une initiative révolutionnaire.

Les pacifistes, neutralistes, socialistes et syndicalistes de gauche ne pouvaient s'engager aussi nettement. Mais ils se tinrent sur une position d'équilibre, en caractérisant l'affaire de Corée comme l'effet du conflit entre les deux impérialismes, comme la mutation violente, prévisible et provisoirement localisée de la guerre froide... en guerre chaude. Deux marionnettes personnifiaient les deux parties. Syngman Rhee, de Corée du Sud, se présentant comme... «l'homologue américain» du vassal stalinien de Corée du Nord. Paul Rassinier ayant affirmé que la guerre de Corée avait sorti l'industrie américaine de la longue récession d'après guerre, je lui avais objecté, en m'appuyant sur des données facilement vérifiables, que l'expansion américaine reprise à un rythme rapide, dès le premier trimestre de 1950, semblait au contraire gênée par les servitudes guerrières. Il s'empara de mon objection comme d'un argument décisif. C'était la préparation à la guerre qui avait clos la récession — ce qui prouvait la préméditation américaine.

D'autre part, ma manie rétrospective exhumait des informations, établissant que les Etats-Unis avaient subi Syngman Rhee, vieux nationaliste coréen, sans s'engager derrière lui; qu'en avril 1950, pour l'obliger à démocratiser le régime, ils avaient suspendu toute aide financière à la Corée du Sud; que leur pression avait abouti à des élections, défavorables au dictateur, dont les conséquences politiques et sociales se seraient réalisées, si l'agression ne s'était pas produite. On ne m'écoula qu'avec un scepticisme confinant à la pitié méprisante.

LE TEMOIGNAGE DE MAC-ARTHUR

Or, on vient de publier (*Figaro Littéraire* des 26 mai, 2 et 9 juin) les mémoires du général Mac-Arthur, le vainqueur du Japon, qui dirigea les opérations en Corée, jusqu'à son limogeage par le président Truman en mars 1951. On était déjà renseigné sur les motifs de la querelle ainsi conclue. Mac-Arthur voulait porter jusqu'en Chine les attaques contre les sources d'approvisionnement militaire de la Corée du Nord. C'est pour écarter les risques de généralisation de la guerre, que Truman rappela le général. Celui-ci avait militai-

rement raison. Politiquement? Des gens compétents et avertis croyaient Staline décidé à la guerre en 1952.

Mais ce n'est pas là ce qui nous intéresse aujourd'hui. Mac-Arthur n'ayant plus rien à espérer ne ruse certainement pas avec la vérité, en ses Mémoires. On sait qu'au début, l'avance des agresseurs du Nord fut foudroyante. Le général limogé nous apprend que les quatre divisions de la Corée du Sud ne possédaient que des armes légères: *ni artillerie, ni tanks, ni aviation* — tandis que la Corée du Nord avait concentré derrière un rideau apparemment léger, 250.000 hommes équipés de tout le gros matériel d'une armée moderne.

Mais cette inégalité ne résultait pas d'une simple négligence. Le Département d'Etat de Washington s'était refusé à armer convenablement la Corée du Sud, afin d'éviter une initiative guerrière de Syngman Rhee. Séoul, la capitale, avait été évacuée et abandonnée dès les premiers jours de la guerre. Malgré les hésitations du gouvernement américain, Mac-Arthur prend la direction des opérations, engage les troupes d'occupation du Japon, ordonne le débarquement des «marines» à Inchon et cette opération menée rapidement, malgré les objections techniques des états-majors de Washington, aboutit à la reprise de Séoul — où il compte rétablir le gouvernement civil. Il reçoit alors un message de Washington précisant «*que tout plan tendant à la restauration du gouvernement de Syngman Rhee devait avoir l'approbation de l'autorité supérieure*».

Mac-Arthur répondit qu'il avait été mis par les Nations-Unies à la disposition du gouvernement légal de Corée du Sud. Syngman Rhee reprit donc le pouvoir...

Mais ces révélations posthumes confirment exactement ce que j'avais écrit en 1951. *Les Etats-Unis n'avaient nullement préparé le conflit coréen. Syngman Rhee n'était pas leur homme.*

COCKTAILS MOLOTOV — EN EUROPE ET EN AMERIQUE

Il est entendu que *l'Alliance pour le Progrès*, interaméricaine, née d'une initiative de Kennedy qui subordonnait en fait l'aide aux républiques sud-américaines à la démocratisation des régimes et à des transformations sociales (surtout la réforme agraire), a complètement échoué, que dans tout le continent les misères persistent et s'aggravent, que les féodaux restent en place, que les dictatures s'installent ou se consolident, que — *the last, not the least* — les Etats-Unis persistent dans leur politique de colonisation réactionnaire.

Si c'est entendu, inutile de discuter. Inutile de procéder à un examen objectif des résultats obtenus en quatre ans. Nous reconnaissons d'ailleurs qu'ils restent insuffisants, fragiles, parfois décevants. Mais si les progrès déjà accomplis dans certains pays du Nouveau-Monde figuraient sur les panneaux publicitaires des Etats dits socialistes, on entendrait ici les trompettes de l'enthousiasme...

On a dit de l'Alliance qu'elle proposait en fait un plan Marshall pour l'Amérique — c'est-à-dire la distribution et la répartition des crédits alloués, par l'organisation interaméricaine, selon les besoins de l'industrialisation et la nécessité de développer la consommation intérieure, d'élever le niveau de

vie des classes laborieuses. C'est une œuvre dont le succès ne peut être immédiat, qui exige, non pas la paix sociale — au contraire, car la revendication ouvrière encourage toujours l'expansion — mais une sorte de normalisation politique, à caractère démocratique.

Or, que s'est-il passé, lors de l'élaboration et de la discussion du plan Marshall. Monatte, dans la R.P. de juillet 1948, insistait encore sur les menaces de Molotov rapportées par le ministre travailliste Bevin aux Communes en janvier 1948 : « Si l'Angleterre et la France poursuivent la réalisation du plan Marshall, elles iront au-devant du grabuge et même de l'ouragan. » Je dis... « encore », car notre vieux guide avait condamné les grèves « Molotov » organisées en octobre, novembre et décembre 1947, qui provoquèrent la scission confédérale et la fondation de F.O. En juillet 1948, il s'alarmait des grèves suivies d'incidents tragiques qui avaient éclaté les 15 et 16 juin à Clermont.

« Les revendications ouvrières, les plus légitimes, ont-elles été exploitées une fois de plus pour des fins très spéciales — je n'ose pas dire politiques — par les fanatiques du parti stalinien ? »

On doit juger tout aussi légitime la révolte des travailleurs sud-américains contre l'exploitation et la misère. Seulement... dans l'esprit des putschistes castrò-communistes, s'agit-il d'améliorer le sort des ouvriers et des paysans, ou... de l'aggraver, afin de stériliser l'action de l'Alliance pour le Progrès ?

Et s'il s'agissait tout simplement de répondre par le grabuge et l'ouragan, au plan Marshall pour l'Amérique Latine, comme on l'avait tenté en 1948, lors de l'application du plan Marshall pour l'Europe.

LE NATIONAL-COMMUNISME CONTRE LA SOLIDARITE INTERAMERICAINE

Nous n'avons pas à nous livrer au petit jeu des interprétations contradictoires. Deux documents édifiants facilitent une réponse précise.

D'abord sur le but et les résultats obtenus par l'Alliance, voici une étude parue le 5-3-1965 dans la *Revue de la Politique internationale* éditée en français à Belgrade, par l'*Union des Journalistes de Yougoslavie*. Il est exclu que les idées exprimées ici ne soient pas approuvées, même élaborées par le gouvernement de Tito, leader des peuples « non-engagés ». Or, l'auteur de l'étude, Stane Jusnic, pose comme préalable la nécessité de l'intégration en Amérique latine, c'est-à-dire l'organisation de la solidarité économique de tout le continent — ce qui n'est possible que sur la base du développement industriel. Il ne manque pas de juger, comme un obstacle important à cette réalisation, la politique des Etats-Unis qui tendaient à une forme d'intégration particulière, par des relations bilatérales et naturellement orientées selon une inégalité évidente. « Mais un ensemble extrêmement complexe de circonstances est venu modifier cette pratique et inciter les Etats-Unis à céder graduellement devant les intérêts de l'Amérique latine. » Seule l'union des Etats latino-américains pourra lutter efficacement pour l'établissement de relations économiques plus équitables. « D'ores et déjà on entrevoit des formes concrètes d'intégration, bien que pour le moment leurs résultats ne soient pas particulièrement spectaculaires. » Et de citer l'accord de Montevideo signé en février 1960, créant une zone de libre-échange comprenant dès l'origine l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Equateur, le Mexique, le Paraguay, le Pérou et l'Uruguay. L'auteur explique aussi la situation particulière de certains pays, inférieurs économiquement, comme la Bolivie — ou au contraire parti-

culièrement favorisés comme le Venezuela grâce à son pétrole. Mais la conclusion de cette minutieuse étude exprime l'espoir que le dynamisme des forces d'intégration surmontera les obstacles très importants dressés devant cette nécessaire intégration.

Au contraire, sous l'influence communiste, des nationalistes abusés ou complices s'efforcent d'empêcher cette intégration de l'Amérique latine. Il s'est tenu à Mexico, en mars 1961, une conférence latino-américaine pour la souveraineté nationale, l'émancipation économique et la paix, qui, quoique non communiste en sa majorité, prenait nettement position contre « l'impérialisme des Etats-Unis » et par voie de conséquence directe contre toute politique panaméricaine, contre tous les organismes de solidarité et de coopération intercontinentale.

Un comité mexicain émanant de la conférence s'opposait dans son programme « aux divers instruments au service des monopoles des Etats-Unis... comme le point IV du Président Truman, l'Alliance pour le Progrès de Kennedy, la Société interaméricaine de Presse et l'organisation régionale interaméricaine du Travail ».

On retrouve bien là les arguments nationalistes et anti-américains des adversaires du plan Marshall dont les résultats bafouent leurs prévisions. Mais en Europe occidentale, le grabuge et l'ouragan ont gêné l'entreprise, sans la bloquer. Les cocktails Molotov seront-ils plus efficaces en Amérique latine ?

DIX ANS D'ACTION COMMUNISTE EN AMERIQUE LATINE

Le danger communiste en Amérique latine, le camouflage nationaliste des entreprises moscou-taires, la collusion des communistes et des dictateurs... sont-ce là des inventions des « services secrets américains »... des mythes formés dans l'hystérie anticommuniste ?

En avril 1954, à Nice, nous étions quelques militants de la R.P. à participer à une rencontre franco-italienne organisée par les Amis de la Liberté. Il y avait là d'anciens militants communistes comme André Ferrat, Lucien Hérard, Georges Altman, Jean Rous... Il y avait aussi des jeunes qui n'approuvaient pas nos partis-pris anti-stalinien. On nous communiqua un rapport d'Eudacio Ravines, sur l'activité communiste en Amérique latine.

A cette époque, le Guatemala était encore soumis au gouvernement Abenz. Le rapporteur précisait que dans ce pays « moins de 1.000 communistes orientent le gouvernement, en dirigeant l'administration, décident de toute sa politique et se livrent à un travail de pénétration qui s'étend à tous les pays ibéro-américains, car les ambassades et les consulats guatémaltèques en Amérique latine sont des centres d'agitation et de propagande spécifiquement communistes ».

Or, en octobre 1952, un congrès communiste officiel lançait une formule, adoptée et diffusée par Moscou : « le chemin du communisme en Amérique latine est le chemin guatémaltèque ».

Il ne s'agissait plus de constituer de grands partis de masse qui ne feraient qu'attirer sur eux l'attention, la méfiance et la répression. L'essentiel de la stratégie communiste en Amérique latine « consiste à aider les éléments les plus hostiles aux Etats-Unis, à prendre le pouvoir dans les divers pays du continent. Le nationalisme est devenu précisément le meilleur auxiliaire du Kremlin. Les augures qui enquêtent à Moscou sous la présidence d'Eugène Vargas, sur le sort du monde capitaliste, tirent de leurs analyses des conclusions qui signifient un châtement rude et de longue durée pour

l'économie future de l'Amérique latine. Ils envisagent une diminution des demandes de matières premières, le chômage et la baisse du niveau de vie des travailleurs, et par conséquent l'accroissement du mécontentement et un état d'esprit propice à des actes hostiles à l'égard des Etats-Unis.»

Il s'agit de constituer dans chaque pays « un Front national » — qui n'aurait rien de commun avec le Front populaire d'ici — « qui sera un mouvement étendu et bigarré, un conglomérat de personnages et de groupes hétérogènes et politiquement éloignés, mais seulement par leur antagonisme envers les U.S.A. »

L'auteur du rapport illustre son jugement d'exemples concrets. Mais ce qui paraît le plus significatif encore, c'est l'affirmation que les gouvernements de force favorisent le communisme (même lorsque le Parti communiste est interdit légalement). D'abord, parce qu'une servitude odieuse jette les intellectuels et les personnes les plus cultivées dans les bras du communisme. Mais « aussi parce que ces gouvernements naturellement impopulaires, achètent la neutralité et la complicité clandestine des communistes, afin de pouvoir gouverner sans trop de heurts ». C'est aujourd'hui suffisamment établi. Sous toutes les dictatures : Jimenez, Peron, Batista, Trujillo... le parti communiste a joué le double jeu : intrigant à la fois près du gouvernement (dans le gouvernement même) et au sein de l'opposition clandestine.

* *

Ce rapport fut écrit en 1954, alors qu'au Guatemala le régime d'Abenz n'avait pas été renversé par un coup d'Etat, probablement préparé aux Etats-Unis. En 1961, la politique de l'*Alliance pour le Progrès* avait justement pour objectif de faciliter l'intégration économique, de développer les échanges entre les Etats d'Amérique latine, de favoriser l'industrialisation, donc de diminuer le chômage, d'élever le niveau de vie des travailleurs. Alors c'est contre cette politique qui venait seulement d'être formulée que le communisme dirigea ses coups. Cuba joue depuis 1961 le rôle que le Guatemala jouait en 1954. Jusque-là la logique de la Révolution cubaine de 1959 engageait une action violente contre les dictateurs sud-américains, dont le sinistre Trujillo de Saint-Domingue. En 1961, c'est essentiellement, *exclusivement*, contre les démocraties les plus engagées dans la politique de Kennedy que les castro-communistes organisent l'action putschiste, fomentent la guerre civile. Et à Moscou, en 1962, Raoul Castro proclame que *Cuba prend la tête de la Révolution sud-américaine.*

NOS RESPONSABILITES

De tout cela, on ne déduira pas l'approbation de la politique Johnson à Saint-Domingue. Peut-être conviendrait-il d'examiner objectivement les motifs réels des oppositions à cette politique, qu'elles soient formulées en Europe, en Amérique latine ou aux Etats-Unis ? Il est vrai que deux journaux sérieux comme *le Figaro* et *le Monde* ont publié des reportages de leurs correspondants, quelque peu accablants pour les U.S.A. Cela vaudra qu'on s'y arrête. Ce qui semble se dégager de ces témoignages, c'est que les chefs d'un côté comme de l'autre — sans excepter le colonel Caamaño et le général Imbert — ressemblent plus à des condottieri qu'à des leaders politiques, qu'on pourrait inverser les rôles, mettre l'un à la place de l'autre et réciproquement, sans que la mutation soit inraisonnable.

Il est évident que le peuple est, dans sa grande majorité, dressé contre la junte. Cela ne suffit pas pour que les forces révolutionnaires puissent vaincre les forces armées. On affirme que la junte était écrasée, sans l'intervention des marines. On peut tout aussi facilement affirmer que sans la présence des troupes des Etats-Unis, l'aviation et la marine, fidèles à la junte, auraient écrasé l'insurrection sous les ruines de la capitale.

Entendons-nous. La critique de la politique des Etats-Unis se justifie par son impartialité et son utilité. Elle perd toute valeur, lorsqu'elle confirme un parti-pris préalable. S'il est entendu que tout le mal vient de Washington, le débat est clos avant d'être ouvert (1).

Quelle que soit l'issue de l'affaire de Saint-Domingue, il s'agit de la liquidation du régime Trujillo. Or, de même que l'on avait présenté Syngman Rhee comme la marionnette des U.S.A., on fait de tout dictateur sud-américain, l'agent de Washington, à moins qu'il ne devienne anti-yankee et s'élève à la dignité de libérateur... socialiste.

Condamné par l'Organisation des Etats américains en 1960, Trujillo, jusque-là Quisling yankee (?), se rapprocha de Castro et de Moscou. Et c'est naturellement « sur les ordres de Washington qu'il fut exécuté, un an plus tard ». (?)

Mais, hélas ! comment aurait réagi un Américain bien naïf qui attendait la R.P. pour établir sa conviction. En 1949, un éloge du régime de Saint-Domingue provoqua une réponse indignée de J. Péra. En 1961, après l'exécution de Trujillo, on voulut nous faire admettre que c'était parce qu'il s'orientait vers le socialisme que le sinistre dictateur avait été condamné par Washington. Ce qui nous valut une mise au point fort pertinente de Gaston Leval (R.P. de juillet-août 1961).

Dans toute cette affaire, ce qui compte pour nous, ce n'est pas le jugement porté sur les interventions américaines au Vietnam et à Saint-Domingue. Il n'y a rien d'irréparable dans nos divergences à ce sujet. Et les responsabilités qui nous incombent ne sont pas engagées par la politique d'un gouvernement quel qu'il soit.

Si nous avons des comptes à rendre à nos lecteurs... à nos successeurs, c'est sur le terrain de la lutte ouvrière nationale et internationale, sur les possibilités et les espoirs révolutionnaires et socialistes.

Est-ce glisser sur la pente du renoncement, de l'apostasie et de la trahison, que juger l'« anti-yanquisme »... systématique et total, comme analogue à l'antisémitisme... « ce socialisme des imbéciles » ?... Et la solidarité internationale peut-elle justifier l'adhésion inconditionnelle à un socialisme... botté et casqué, militariste et tyrannique, nationaliste et démagogique ? Faut-il, au nom de ce « socialisme », que ne désavoueraient pas Hitler et Staline, condamner *l'Alliance pour le progrès* ? Ne faut-il pas, au contraire, soutenir ceux qui s'efforcent — comme Vincent Alba l'exprimait en novembre 1961 — « pour qu'elle soit ce qu'en ce moment elle n'a pas encore réussi à être : une alliance des peuples pour le progrès social et politique des peuples ».

Roger HAGNAUER.

(1) Paris et Moscou, une fois de plus d'accord, réclament l'intervention exclusive de l'O.N.U. Hier, Paris et Moscou, déjà d'accord, condamnaient les interventions de l'O.N.U., organisaient la grève des cotisations, sabotaient le fonctionnement de l'O.N.U. Et personne n'ose souligner cette ahurissante contradiction, de peur d'être d'accord... avec Washington.

Les syndicats américains dans un tournant

Nous publions ci-après le début d'une étude, de Maurice Lime, sur les syndicats américains et les efforts de l'Administration pour les intégrer, étude dont l'intérêt et la brûlante actualité n'échapperont pas à nos camarades.

INTRODUCTION

Le rapport que Robert Kennedy, conseil principal de la Commission Sénatoriale d'enquête sur les « pratiques déloyales dans le domaine ouvrier et patronal », a publié sur les travaux de la Commission vient d'être traduit en français (*).

Ce document touffu et pourtant passionnant nous apprend beaucoup de choses, beaucoup plus même que l'auteur n'avait sans doute l'intention de nous dire. Aussi ferons-nous de nombreuses citations afin de laisser à R.K. (Robert Kennedy) la responsabilité des faits qui y sont relatés.

Nous éclairerons le tableau ainsi obtenu par des citations puisées dans les excellentes études : *Le nouveau Nouveau Monde*, de Claude Julien, chroniqueur du *Monde*; *Usines et Syndicats d'Amérique*, de Michel Crozier, écrivain qui a travaillé dans les usines américaines; *Les rapports collectifs du Travail aux Etats-Unis*, de Xavier Blanc-Jouvan; *Une philosophie du travail : Le Syndicalisme*, de Frank Tannenbaum; *Les Syndicats aux Etats-Unis, leur force et leur originalité*, par Pierre Waline, et diverses autres publications que la Bibliothèque américaine a bien voulu mettre à notre disposition.

Dans la mesure où nous suivons, avec vingt ans de décalage, la même route que les Américains (et les *Réflexions pour 1985* de nos technocrates présidés par Pierre Massé le confirment) il nous a paru intéressant d'essayer de démêler ce qui se passait réellement là-bas dans les syndicats.

LA COMMISSION

Pour se faire une idée du travail accompli par l'imposante machine administrative sénatoriale qui fonctionna pendant près de trois ans, il faut savoir qu'elle employa 35 enquêteurs (recrutés parmi les policiers, avocats, journalistes, comptables, spécialistes de la drogue, etc.) qui parcoururent l'Amérique en tous sens, épaulés évidemment par tout un appareil bureaucratique d'experts-comptables et de secrétaires. La Commission reçut jusqu'à 600 lettres par jour, signées ou anonymes, qui toutes furent examinées. D'innombrables témoins furent interrogés sur place; puis, à 1 seulement sur 35, ils furent convoqués à la barre de la Commission, ce qui donna encore le chiffre impressionnant de 1.525 témoins qui prêtèrent serment. La Commission siègea 500 fois, avec journalistes présents, sous les projecteurs de la T.V. Sur les 1.525 témoins cités, patrons, syndicalistes, racketers, 343 refusèrent de répondre et se réfugièrent derrière le *Cinquième Amendement de la Constitution de 1791* concernant la liberté du citoyen, en déclarant : « Je refuse de répondre parce qu'une réponse véridique tendrait à m'incriminer » (pages 46, 218, 392).

La Commission, présidée par le sénateur démocrate Mc Clellan (car les démocrates venaient de remporter, avec une voix, la majorité au Sénat)

était bipartite; parmi les sénateurs démocrates siégeait John Kennedy, pas encore élu Président, et parmi les républicains les deux sénateurs qui ont chez nous mauvais renom : Goldwater et McCaughy. Ce dernier (sous la direction duquel R.K. avait travaillé pendant 6 mois dans la fameuse commission, à la « chasse aux sorcières », avant de démissionner pour protester contre la légèreté avec laquelle les séances étaient préparées) devait bientôt être obligé par sa santé ébranlée de se retirer (p. 230, 231, 384). Cette fois-ci c'était R.K. lui-même, en tant que conseil principal, qui préparait les séances.

Le bi-partisme de la Commission suscita des luttes intestines entre républicains et démocrates, surtout à l'occasion de l'affaire U.A.W.-Kohler, dont il sera question plus loin. La Commission faillit périr dans la bagarre (p. 336, 375), mais R.K., s'il est loin d'avoir l'envergure de son frère assassiné, est un juriste habile, qui sait faire des concessions et temporiser pour arriver à son but. C'est ainsi qu'il ne demanda pas de sanctions contre deux enquêteurs qui avaient fait un faux rapport, et cela parce que les deux lascars bénéficiaient de l'appui politique des républicains (p. 359). De plus, ces deux-là avaient essayé de soudoyer un témoin pour qu'il présente Reuther, le président de l'U.A.W. (*United Automobile Workers*, 1.330.000 adhérents), comme un communiste; par ailleurs, ils avaient enlevé, malmené et soumis au chantage un militant local de l'U.A.W. pour l'obliger à témoigner contre le président de son syndicat. A propos de ces deux enquêteurs, style western, R.K. écrit : « Mc Gavern et Johnson sont des garçons apparemment intelligents... cependant poussés par les membres politiquement influents de la Commission, ils étaient prêts à tout. » (p. 363). Voilà qui n'était guère rassurant pour les témoins cités. De leur côté, les républicains se méfiaient beaucoup de R.K., conseil principal démocrate. (p. 341 et 355).

Le parti-pris de certains sénateurs interrogeant les témoins était si flagrant que les téléspectateurs les bombardaient de télégrammes et de coups de téléphone (p. 379). En Amérique, l'opinion publique, malaxée et conditionnée autant qu'ici, est néanmoins plus active, et, partant, plus puissante que chez nous. Autre danger de ces sortes de procédure, « si le président, les membres de la Commission, ou le Conseil de la Commission veulent montrer du parti-pris, aucune loi ni aucune règle ne peuvent les en dissuader » (p. 389). C'est ainsi qu'une des malhonnêtetés des membres de la Commission consistait à repérer un gangster qui répondait systématiquement à toutes les questions par le « Cinquième Amendement », et de lui poser, mine de rien, une question sur ses relations (même inexistantes) avec telle personnalité que le questionneur voulait compromettre; le soir les journaux titraient : « *Un gangster choisit le Cinquième Amendement pour ne pas révéler ses relations avec Untel!* » John Kennedy, le frère de l'auteur, protesta contre ces méthodes retorses, mais elles continuèrent à être pratiquées jusqu'à la fin de cette Commission instituée pourtant pour lutter contre des « pratiques déloyales » ! (p. 394).

On comprend que même les syndicalistes qui n'étaient pas visés par l'enquête, et notamment le vieux George Meany, président pourtant bien « intégré » de la grande confédération, l'A.F.L.-C.I.O.

(*) « Ma lutte contre la corruption » (The enemy within). Ed. R. Laffont.

(American Federation of Labor — Congress of Industrial Organisation) aient été opposés à cette Commission qui, pendant des années, devait remplir la presse, la radio et la T.V. avec des histoires (dont certaines dataient de quarante ans) sur l'activité des escrocs, gangsters et hommes de mains dans les syndicats, alors que les dirigeants syndicaux corrompus, et R.K. le reconnaît lui-même, sont l'exception (p. 273 et 274). Cela dura, comme par hasard, jusqu'au vote de la nouvelle loi du Travail, visant à l'intégration des syndicats, et dont nous verrons les principales dispositions plus loin. Aussitôt le vote de la loi obtenu, la Commission, créée sur la seule instigation de R.K., fut dissoute, ce qui est bien révélateur.

Un des membres de la Commission, le sénateur Mc Namara, ancien syndicaliste, qui trouvait que la Commission présentait un tableau par trop noir du mouvement syndical, démissionna peu avant (p. 377).

Au Ministère de la Justice, l'impression devait être la même, car on laissait dormir dans les classeurs, pendant un an et plus, les dossiers avec demande de poursuites (p. 399). « Beaucoup d'affaires ont été perdues à cause de son incompétence » (p. 397). Sans doute, ces Messieurs jugeaient-ils suffisant le battage fait pour préparer l'opinion à accepter la nouvelle loi du travail.

Au grand dépit de R.K., qui y mettait un zèle ardent, des procureurs et des procureurs généraux traitaient certains de ces affaires à la légère. Les juges annulaient des verdicts pour vices de forme, sans que l'on puisse à tous les coups prétendre que ces magistrats fussent achetés par les syndicats (p. 398, 399), ni qu'il s'agissait d'une bagarre entre républicains et démocrates.

L'acharnement passionnel que R.K. mit dans cette bagarre est d'autant plus remarquable que jusqu'alors la plupart des démocrates, ceux du Sud exceptés, s'étaient appuyés sur les syndicats pour faire leur politique de planification.

A propos de la nouvelle loi du travail, Claude Julien note : « Ce succès (aux élections) du C.O.P.E. (Committee on Political Education — qui est un Comité d'action politique des syndicats) n'a pas empêché les syndicats d'essayer, moins d'un an plus tard, un grave échec : malgré l'appui électoral que l'A.F.L.-C.I.O. leur avait donné, bien des démocrates votèrent en 1959 la loi imposant de nouveaux contrôles à l'action syndicale ; ils n'avaient pas cru pouvoir résister à l'immense publicité donnée aux actes de corruption qui déshonoraient certains syndicats. »

Le mépris que certains chefs syndicaux manifestèrent ouvertement à R.K. pour son activité avait dû l'irriter et lui faire perdre le sens de la mesure. Un avocat, qui défendait l'assureur des *Teamsters* (syndicat des transporteurs routiers, camionneurs et taxis) alla jusqu'à traiter R.K. de « petit monstre sadique ». L'adjoint de R.K. conseille, pince-sans-rire, à son chef de porter plainte, parce que, lui dit-il : « Après tout, vous n'êtes pas si petit » (p. 124). A noter que c'est lui-même qui raconte tout cela !

Catholique pratiquant (p. 345), haïssant le vice et ce qu'il considère comme tel, fils de milliardaire, (Claude Julien estime la fortune de Joseph P. Kennedy, spéculations immobilières, à plus de 200 millions de dollars !), entré aussitôt après ses études au Ministère de la Justice, R.K. n'était évidemment guère préparé pour comprendre la mentalité de certains de ces chefs syndicalistes, enfants bagarreurs des quartiers pauvres, qui s'étaient élevés par leur action syndicale et par des pressions plus ou moins en accord avec la légalité officielle, à la puissance d'homme d'Etat.

Par ailleurs, R.K., qui avait démissionné de la Commission Mc Carthy parce que les audiences

étaient mal préparées, prépara les siennes un peu trop bien, du moins d'après nos conceptions européennes. C'est ainsi, — il nous l'explique en toute innocence — qu'avant l'audience, il passait de longues heures en tête à tête avec certains « témoins » pour leur mâcher leur déposition (p. 325). Quand nous apprenons, qu'en l'occurrence il s'agissait d'un racketer condamné à 20 ans pour meurtre et qui avait été grâcié après quatre ans, et que nous apprenons par surcroît que ce « témoin précieux », condamné également pour recel de drogue, avait « rendu d'estimables services à l'Armée durant la guerre » (p. 324), et qu'en plus de cela, étant un des organisateurs d'une chaîne de tripots et de bordels, il avait enregistré secrètement les pourparlers avec ses associés sur un miniphone logé dans sa montre, nous sommes forcément très réservés quant aux accusations portées par ce gangster-indicateur contre des dirigeants syndicaux que l'on tenta vainement de compromettre dans cette sombre histoire !

Après la dissolution de la Commission sénatoriale par son président démocrate, les sénateurs républicains accusèrent une fois de plus R.K. d'avoir protégé Reuther, vice-président de l'A.F.L.-C.I.O. (p. 337, 344, 355), qui avait puissamment aidé les démocrates lors des élections. « Pourquoi n'avez-vous pas traité Reuther comme Beck et Hoffa ? m'a-t-on demandé. La raison en est simple (se répond R.K., et cela explique toute l'affaire). Reuther et l'U.A.W. ont certainement fait des erreurs, comme nous l'avons vu, mais dans l'ensemble, l'U.A.W. est un syndicat honnête, et Walter Reuther, un syndicaliste honnête, qui essaye de diriger un syndicat honnête » (p. 374).

Il aurait pu ajouter que Reuther qui venait d'accepter par tactique ou par nécessité, de fusionner le C.I.O. avec la vieille A.F.L., dont le programme se limitait à « du pain et du beurre » (salaires et loisirs) avait accepté par là, de se soumettre aux grands seigneurs démocrates du Plan.

Certains prétendent même que Reuther est le futur candidat, démocrate probablement, à la Présidence des U.S.A. (voir C. Julien et P. Waline). Tout laisse donc supposer que si les républicains avaient conservé la majorité au Sénat, c'est Reuther et son syndicat de l'Automobile au lieu de Hoffa et ses *teamsters* qui auraient servi de tête de turc à la Commission sénatoriale.

Après les sénateurs républicains Mundt et Curti qui alimentèrent en sous-main les campagnes de presse au sujet de la partialité de R.K., le fracassant sénateur Goldwater, lui, fit une déclaration publique aux journalistes, disant que R.K. avait étouffé l'enquête sur Reuther. Aux protestations téléphoniques de R.K., qui lui affirmait que la Commission avait été bi-partite et apolitique, le sénateur républicain, qui est orfèvre en la matière, répondit : « Vous êtes politicien, Bob, que vous le vouliez ou non » (p. 375).

Depuis, en souscrivant aux conclusions de la Commission Warren sur l'assassinat de son frère, dû, d'après elle, à un « fou », abattu par un autre « fou », R.K. a effectivement fait preuve d'un grand « sens politique » qui lui a valu l'appui personnel de Johnson pour son élection sénatoriale.

Or si, tout au long de la Commission, qui dura près de 3 ans, les républicains et les démocrates se chamaillèrent ainsi et se firent des crocs-en-jambe, ils furent d'accord, comme nous l'avons vu, pour faire passer la nouvelle loi contre les syndicats, le *Landrum-Griffin Act*, nommée ainsi d'après les deux sénateurs qui la proposèrent. Voici ce qu'en dit encore C. Julien : « En 1959, le Congrès a adopté un projet de loi du Président Eisenhower qui impose aux syndicats des contrôles

plus stricts. Il est douteux que cette nouvelle loi soit efficace dans la répression du gangstérisme. En revanche, il est probable qu'elle permettra de limiter les possibilités d'action des organisations ouvrières, même dans les domaines où cette action est parfaitement irréprochable.»

Tout se passe donc comme si les technocrates du parti démocrate, qui, jusqu'alors, avaient eu besoin des syndicats pour mater les tenants capi-

talistes, de la « libre entreprise » plus particulièrement appuyés par la majorité des républicains, maintenant que leur planisme était bien enraciné, avaient voulu mettre les syndicats au pas.

« Dans l'ensemble, c'est une bonne loi, elle était vraiment indispensable », déclare Robert Kennedy en conclusion de son livre (p. 403).

Ce n'est certainement pas l'avis des syndicats.

Maurice LIME.

LA FIN DES PRISONS ALGÉRIENNES ?

La presse avait sommairement annoncé en avril dernier que le gouvernement algérien avait décidé de désaffecter la fameuse prison « Barberousse » d'Alger. En fait, il s'agissait de bien davantage. C'est toute une réforme du système pénitentiaire qu'envisageait Ben Bella dans le discours qu'il a prononcé le 9 avril en inaugurant une stèle à la mémoire des combattants du F.L.N. guillotiné par ordre des « tribunaux » militaires français. Le discours vient d'être publié *in extenso* par la revue des services d'information du gouvernement algérien. En voici le passage essentiel :

Notre pays, qui a choisi la voie socialiste, se doit de donner à l'homme toutes ses chances. Si nous avons pour devoir impérieux de neutraliser quiconque mettrait en péril notre société, nous devons également tout faire pour récupérer le maximum de ceux qui se sont écartés du droit chemin, souvent par suite de circonstances malheureuses. La délinquance en Algérie, qui n'est pas plus importante qu'ailleurs, est la conséquence tout autant de notre passé colonial que des difficultés de l'immédiat après-guerre. C'était une délinquance de la faim et de la frustration. Plus que de punition, c'est désormais de rééducation que notre futur système pénitentiaire devra se préoccuper. Hormis quelques cas chroniques, nous pouvons et nous devons entreprendre un travail tendant à donner aux délinquants, la chance de pouvoir s'amender et se reclasser.

Mais cela ne peut être accompli qu'à la condition de rompre avec les méthodes périmées qui, partout, n'ont eu pour résultat que de dresser un peu plus le délinquant contre la société qui lui paraît comme un monde étranger, définitivement fermé et hostile.

Une telle tâche, éminemment humaine, c'est au Parti, à ses meilleurs militants que nous voulons la confier. Et c'est pourquoi la première décision que je vous annonce en cette circonstance, est la création d'un commissariat national politique aux prisons qui aura mission d'arrêter et de mettre en application, en accord avec le gouvernement, les mesures qui permettront de réaliser cette entreprise nouvelle et hardie.

Dans chaque établissement pénitentiaire, des délégués seront en contact permanent avec les détenus et pourront déceler parmi eux ceux dont la réinsertion sociale deviendra possible. Ces délégués poursuivront leur œuvre d'éducation et de soutien même après la libération du détenu, accomplissant ainsi une tâche importante d'assistance post-pénale.

Notre lutte de libération a déjà prouvé que l'effort de formation politique est susceptible de développer la solidarité et la cohésion, de magnifier toutes les valeurs et d'étouffer les mauvais penchants. En éduquant les détenus, en organisant leurs travaux, en leur donnant le sens des responsabilités, on parviendra, j'en suis sûr, à leur faire comprendre le caractère néfaste pour eux-mêmes, comme pour la collectivité, des délits qu'ils ont commis. Les organisations nationales, aux côtés du Parti et des pouvoirs publics, devront tout faire pour garantir le succès d'une telle entreprise et

permettre à l'égaré d'hier de reprendre sa place au sein de la société. Pour réaliser la réforme de notre système pénitentiaire, spécialistes et techniciens seront mis à contribution bien entendu, mais c'est notre peuple, dans son ensemble, qui doit lutter contre la délinquance et apporter à l'inadapté, au délinquant d'aujourd'hui, cette aide qui lui a manqué jusqu'ici et qui lui donnera la volonté et la force de s'amender. Cette aide sera d'autant plus volontiers fournie que notre peuple, héritier d'une riche tradition de générosité, est tout naturellement porté à la fraternité et au respect de la dignité humaine.

Tout sera donc mis en œuvre pour assurer la réadaptation du condamné et sa régénérescence par le travail.

Nous lui donnerons une éducation révolutionnaire et nous l'instruirons afin de faciliter son reclassement. Nous substituerons selon des modalités qui sont à l'étude, le travail volontaire à l'emprisonnement (1).

La seconde décision que je voulais vous annoncer sera, j'en suis sûr, saluée avec joie par l'ensemble de notre peuple et en particulier par tous les militants qui ont enduré, ici, à Barberousse, les souffrances de la détention. La maison d'arrêt de Barberousse, symbole du colonialisme, sera aujourd'hui définitivement fermée. Elle se transformera en « musée de la détention » que tous les patriotes, tous les anciens détenus contribueront à constituer. Chacun pourra ainsi, en visitant « Serkadji », mesurer la valeur des institutions nouvelles que se donne notre pays en se remémorant les heures sombres qu'il y a vécues.

Parallèlement à cet acte, particulièrement significatif, 57 prisons, qui représentent près de la moitié des anciennes bastilles colonialistes, seront désaffectées sur toute l'étendue du territoire national (1). Toutes ces prisons qui, il n'y a pas si longtemps, servaient de cadre à la torture morale et physique, à la souffrance et aux exécutions, deviendront des écoles et des établissements d'utilité publique et joueront ainsi un rôle positif de notre effort d'édification socialiste.

Ce n'est pas le moindre mérite de notre Révolution qui a déjà transformé la prison militaire d'Alger en lycée de jeunes filles, qui a décidé de transformer la base militaire de La Sénia en université et qui a affecté des dizaines de casernes à l'enseignement, de pouvoir réaliser aussi rapidement cette nouvelle étape.

Il me reste enfin à vous annoncer qu'un décret vient d'être signé portant libération immédiate sur toute l'étendue du territoire de tous les détenus condamnés à une peine égale ou inférieure à six mois, ainsi que de ceux auxquels il ne reste plus qu'une peine égale ou inférieure à six mois à purger soit 1.200 détenus. Ainsi, tous les détenus qui se trouvent en ce moment ici sont libérés et quand, tout à l'heure, la prison fermera ses portes, elle les fermera sur le silence et le vide.

(1) C'est nous qui soulignons (N.D.L.R.).

L'HISTOIRE DU FRONT POPULAIRE

de Georges LEFRANC ⁽¹⁾

Il est plus facile d'enseigner l'Histoire que de la vivre... surtout si on l'a suffisamment déformée en la simplifiant. Il est moins facile de l'écrire quand on veut se livrer à une étude complète objective... surtout lorsqu'on l'a vécue. Il faut alors se libérer de souvenirs où la réalité filtre à travers les regrets. Et il faut cependant que l'évocation des luttes auxquelles on a participé humanise la simple relation des événements.

Compte tenu de ces observations générales, Georges Lefranc était-il qualifié pour écrire « *L'Histoire du Front populaire* » ? Fondateur du groupe de la « *Révolution Constructive* » où de jeunes socialistes (Normaliens de la rue d'Ulm pour la plupart), voulaient appliquer à un socialisme renoué, le « planisme », qu'Henri de Man l'avait conçu et vulgarisé en Belgique, organisateur du *Centre confédéral d'Education Ouvrière*, il se tenait de 1934 à 1940, dans la frange marginale des états-majors du parti socialiste et de la vieille C.G.T. dite réformiste. Trop intelligent pour subir l'alignement dans la médiocrité, assez intelligent pour ne pas se signaler par d'inopportunes imprudences, il put rendre des services d'autant plus appréciables que sa valeur certaine n'éveillait — privilège presque exceptionnel — aucune suspicion chez les chefs.

APRES TRENTE ANS...

C'est dans la conclusion que nous retrouvons les idées dominantes de l'auteur, qui expose d'abord honnêtement les critiques formulées dès la fin de l'expérience. Inutile de s'attarder sur celles des gens de droite, des radicaux, des communistes (notons que Lefranc ne semble pas douter de la sincérité de ceux-ci).

Les observations du *Comité de vigilance des intellectuels antifascistes* formulées en juin 1937 ont autrement de valeur. Il était difficile de gouverner pour le prolétariat et les classes moyennes contre les trusts. On a voulu — gageure impossible à tenir — concilier les intérêts du prolétariat, des classes moyennes et des trusts. Et Lefranc formule judicieusement la question préalable : « *Peut-on allier une politique sociale avancée voulue par le prolétariat à une politique économique conservatrice voulue par les classes moyennes ?* »

Il est normal que l'on attache encore plus d'importance aux essais d'autocritique publique entrepris par les principaux collaborateurs socialistes de Léon Blum : Jules Moch en 1938, Ch. Spinasse en 1938 et en 1942.

Tenons-nous en à la confession de celui-ci, publiée dans le *Rouge et le Bleu*, sous l'occupation, alors qu'il fallait quelque courage pour prononcer le nom de Léon Blum, sans éructer ou vomir.

Selon Ch. Spinasse, les socialistes en 1936 ont misé sur le *bon sens de la classe ouvrière*, sur la *loyauté communiste*, sur l'*intelligence du patronat*. Ils ont perdu sur les trois tableaux. La classe ouvrière n'a pas su modérer ses revendications et respecter les règles contractuelles. Les communistes ont voulu prouver que le progrès légal était impossible et qu'il fallait compter seulement sur la violence de l'action directe. Le patronat a favorisé l'émigration des capitaux et procédé à une hausse des prix, rapidement incontrôlable.

Mais Lefranc ajoute trois observations « *qui s'imposent avec le recul de près de trente années* » (sic !).

1^o Le Front populaire n'a su opposer au régime totalitaire que le régime parlementaire, abusivement identifié à la démocratie représentative. Le parlementarisme, tel qu'il fonctionnait en France avait peu de chance d'être un instrument efficace de rénovation.

2^o Le Front populaire fut profondément national dans son esprit. Ce qui le prouverait, ce serait le succès des « thèmes un peu naïfs » comme... « le pays qui a enseigné la liberté au monde en 1789, en 1830, en 1848, en 1871 ». La responsabilité de cette sorte de culte en incomberait pour une grande part à l'École laïque et son enseignement historique et civique.

3^o Le Front populaire a méconnu la gravité du problème extérieur : Lorsqu'on s'en est soucié, on a voulu éviter toute aventure à l'intérieur comme à l'extérieur. D'où le refus de lutter contre le Sénat, et la non-intervention en Espagne. N'aurait-on pas mis le pays en meilleure posture devant le conflit menaçant en instituant le contrôle des changes et la nationalisation du crédit ? Mais tout bouleversement profond des structures économiques ou politiques n'aurait-il pas provoqué la guerre civile, comme en Espagne et constitué une prime à l'agression ?

Que trente années de méditation n'aboutissent qu'à des critiques à la fois superficielles ou imprécises, chez un intellectuel dont l'information est vaste et l'esprit lucide, voilà qui nous étonnerait si l'on n'y sentait une sorte de justification implicite de certains ralliements au paternalisme réactionnaire de Pétain et au gaullisme plébiscitaire. Nous ne sommes guère portés à glorifier le parlementarisme, pas plus qu'à ranimer les fantômes du jacobinisme. Mais nous sommes payés pour nous méfier de ces renouvements spectaculaires et bruyants qui commencent par le reniement des traditions républicaines, le mépris des parlementaires médiocres, le dégoût des héritiers dégénérés des Révolutions françaises — et qui finissent par imposer à l'ombre d'un chef élu par le peuple... et par Dieu, la domination de castes privilégiées et de médiocrités plus avilies et corrompues que les plus tristes produits de la démagogie électorale.

La deuxième observation serait plus pertinente. Mais nous y retrouvons le planisme, provoquant le renforcement de l'Etat. C'est peut-être nécessaire dans la préparation à la guerre. Alors il suffirait de proclamer que le Front populaire ne pouvait accomplir son œuvre sociale dans un climat de tension internationale et en revenant à la vieille formule de Marcel Sembat : *Faites un roi sinon faites la Paix*. Au reste, la III^e République a fort bien supporté la guerre de 1914-1918, et la débâcle de 1940, facilement prévisible, n'est pas imputable au régime.

LE JEU COMMUNISTE

Ce qui bouleverse notre jugement, c'est la discrétion, la modération de Lefranc, lorsqu'il s'agit de critiquer la politique communiste. Et cependant, il publie en annexe des révélations de Georges Luciani, correspondant du *Petit Parisien*, sur l'état d'esprit des dirigeants soviétiques en juin 1936, qui veulent exclusivement renforcer la puissance militaire française, peut-être pour rendre plus efficace l'alliance franco-russe, peut-être aussi (Luciani ne le dit pas), pour que la menace française détourne Hitler de l'Est. Tout cela peut encore se déceler dans le chapitre sur le bilan extérieur. Alors, à quoi rime cette phrase de Spinasse. « *Les communistes ne jouant pas le jeu du progrès légal et voulant prouver que seule l'action directe violente peut être efficace ?* » Quel lamentable aveu ! Staline en 1935 accordait déjà à Pierre Laval l'approbation de la politique française d'armements, contre laquelle le Parti communiste français s'était agité violemment. En 1936, il aurait préféré Daladier à Léon Blum. Il voulait délibérément fixer en Espagne les forces antagonistes de l'Europe, et ordonna à ses hommes de liquider les révolutionnaires hostiles à sa dictature, c'est-à-

(1) Un ouvrage de 500 pages, publié par Payot.

dire les combattants les plus redoutables et les éléments les plus intransigeants de la résistance à Franco. Et le Parti communiste français a toujours docilement suivi les consignes du « Père des peuples », même lorsqu'elles l'obligeaient à de scandaleux reniements, brisant les grèves qui contariaient le gouvernement et les partis favorables à l'alliance soviétique, déclenchant grèves et manifestations, lorsque les intérêts de l'URSS semblaient négligés. Et cela jusqu'au pacte Hitler-Staline inclusivement. En 1939, les mêmes qui avaient réclamé la persécution des pacifistes, lancèrent les ordres de désertion dans l'armée et de sabotage dans les usines.

UNE OBJECTIVITE TROP CANDIDE... OU TROP ASTUCIEUSE

« L'erreur est une vérité dont on abuse... » me disait un jour un administrateur qui quittait son bureau à l'heure réglementaire, les mains vides et l'esprit léger et que mes fébriles objurgations lassaient sans le troubler. Lefranc ne trahit pas la vérité historique. Mais il n'en abuse pas. Malheureusement, il laisse ainsi se perpétuer une imposture qui continue. Ceux-là mêmes qui s'efforcent à l'objectivité appliquent au Parti communiste, les mêmes critères d'appréciation qu'aux autres partis. On imagine des troubles extérieurs, des discussions clandestines ou publiques, des débats de conscience chez les leaders. Maurice Thorez aurait été pris entre ses préférences pour l'alliance avec les socialistes et sa fidélité à Moscou, patrie du socialisme. Les dirigeants communistes auraient subi l'influence des masses. Staline aurait compris les dangers de l'hitlérisme, en 1934 et en 1939, aurait signé le pacte avec Hitler, parce qu'il était déçu, froissé, irrité par l'attitude des démocraties occidentales... (2).

Félicitations aux publicistes qui savent ainsi s'insinuer dans les méandres des pensées et arrières-pensées. Leur candeur nous désarmerait si nous ne les soupçonnions de quelque anticipation hasardeuse légitimée par indulgence rétrospective. Il suffit de lire, mais avec beaucoup d'attention, quelques lignes de Lefranc pour être sceptique, quant aux velléités de Thorez. Staline avait chaussé tout simplement les bottes du tsar et ses regards tournaient de la Pologne aux Etats baltes, au bassin danubien, à l'Asie centrale... et à Port-Arthur. Toutes ses successives prises de position s'expliquent fort bien par l'orientation de son attention sur ce point « névralgique ».

De juillet 1934 à septembre 1939, Staline joua délibérément la carte de l'alliance occidentale. En 1939, Hitler lui offrit un nouveau partage de la Pologne... Tout cela est trop clairement explicable, pour que l'on s'interroge sur d'autres causes de ces revirements. Les deux monstres sanglants de Berlin et de Moscou nous ont donné suffisamment d'autres preuves de la désinvolture avec laquelle ils soumettaient leur idéologie à leur volonté impérialiste, et accordaient ou reniaient leur signature.

Dans l'article que nous avons publié dans la « R.P. » de février 1954, sous le titre : « Pour que vive la légende du 12 février 1934 », nous les commentons en ces termes : « En 1934, il restait encore dans le parti communiste des survivants de la première équipe, dont l'obéissance passive n'était pas à toute épreuve. Ceux-ci ont été entraînés dans le mouvement spontané populaire et ils ont peut-être gardé l'illusion d'avoir provoqué ce tournant. » Lorsque le 12 février 1934, lors de la grande manifestation populaire, de la place de la Nation, dans la foule se confondirent, malgré les chefs du P.C., partisans socialistes et communistes, ce fut par cette spontanéité, plus intelligente que la conscience des leaders. Loin de mépriser de telles démonstrations, nous avons déploré qu'on n'en tirât pas l'orientation d'une « politique

(2) Je fais allusion particulièrement aux livres de Jacques Fauvet, de Bloch-Morhange... à tout ce qui paraît encore aujourd'hui dans des organes dits de gauche.

dite de gauche ». Il fallait, à ce moment-là, soutenir Doriot (3) — sans aucune illusion sur le personnage — comme il faudrait aujourd'hui encourager toute l'opposition intérieure dans le P.C., cette fois animée non par des anciens, mais par des jeunes.

UNE PERIODE CRITIQUE

Cette interprétation de l'action communiste de 1934 à 1939, ce jugement de l'attitude des gens de gauche à l'égard du Parti communiste nous paraissent encore essentiels dans un commentaire du Front populaire de l'époque. Mais ils impliquent autre chose qu'une simple application d'un anti-communisme fatalement réactionnaire. De ce point de vue, nous pouvons nous féliciter rétrospectivement de nos prises de position à l'époque et nous irriter du manque de résonance de nos avertissements et propositions. Loin de craindre une spontanéité que les communistes utiliseraient, il fallait utiliser cette spontanéité contre les dirigeants communistes.

Il est utile d'insister sur cet aspect de l'histoire du Front populaire. D'abord parce qu'en le négligeant, on fausse le bilan. Ensuite parce que l'on commet aujourd'hui les mêmes erreurs, on suit les mêmes errements et on aboutira probablement à la même faillite.

**

Reste à répondre à la question essentielle ? *Cette période du Front populaire peut-elle compter parmi les grandes périodes critiques de notre histoire ?* Sur le plan international, cela semble établi, si l'on veut bien la situer entre 1929 et 1939. Car la catastrophe financière, économique et sociale ouverte par la chute brutale des cours à la Bourse de New York analogue à son origine aux crises décennales schématisées par Marx, se distingue des précédents par le volume et la gravité de ses conséquences. C'est qu'elle a éclaté alors que l'on n'avait pas encore liquidé les séquelles de la guerre de 1914-1918. Le New Deal de Roosevelt, le triomphe hitlérien marquent des étapes décisives dans la grande mutation du système capitaliste — et l'antagonisme fondamental entre les deux traitements curatifs pourrait fort bien expliquer le déchainement de 1939 et son issue de 1945.

Mais ramenée sur le plan national, tout semble se rétrécir et s'amenuiser. Dans la conclusion de Lefranc, on note une observation finale, peut-être essentielle, formulée par Etienne Weil-Raynal. C'est que *si la France de 1930-1935 n'a pas subi la grande crise sous sa forme la plus brutale, c'est peut-être grâce à son équilibre économique, à « la rigidité de sa structure économique ».*

1936 s'expliquerait par 1934. Ici un coup de force fasciste. Là, la Résistance triomphante qui devait être révolutionnaire. Daniel Guérin — cité par Lefranc — a démarqué une phrase de Clara Zetkin prononcée en 1922 : « *Le fascisme est le châtiment*

(3) Le rôle joué par Jacques Doriot appellerait un autre développement. Formé... ou déformé à Moscou, le leader des Jeunesses communistes, devenu député de Saint-Denis, se payait parfois le luxe de quelque indépendance, pendant la période de « bolchevisation sectaire du Parti ». Il fut contraint à des « mea culpa » publics assez avilissants. En 1934, il ne s'inclina pas et s'affirma avant et après le 6 février pour la réalisation d'un véritable Front populaire. Il fut condamné et exclu par le Parti et l'Internationale, quinze jours avant que ses thèses soient adoptées officiellement. On a dit que pour Staline « il avait eu tort d'avoir raison trop tôt ». Encore une lamentable erreur de jugement. Staline pour frapper quelqu'un s'inquiétait-il de « peser le pour et le contre », d'apprécier les idées du vaincu ? Doriot devait être proscrit, parce qu'il n'était plus assez docile. Thorez fut conservé parce qu'il était capable de renier docilement le jour ce qu'il avait soutenu la veille. A qui a suivi l'évolution de l'Internationale stalinisée, toute autre explication est abusive et fantaisiste.

qui s'abat sur les épaules d'un peuple qui n'a pas su faire sa révolution.»

Au noyau de la «R.P.», l'un d'entre nous, qui est encore parmi nous et dont la lucidité reste exceptionnelle, s'étonnait, s'indignait presque de nos réticences, de la modération de notre jugement. «*Comment ; la classe ouvrière a pris possession des usines, s'est révélée capable de sauvegarder et d'entretenir l'héritage d'un capitalisme défaillant, et nous marchandons notre enthousiasme, nous ne reconnaissons pas le visage de la Révolution, nous refusons d'engager le mouvement jusqu'au but que nous avons toujours proposé !*»

Je ne sais si les événements qui ont suivi ont désillusionné notre ami. De la classe ouvrière qui, par un magnifique mouvement spontané — que les historiens d'aujourd'hui sont encore incapables d'expliquer — avait en effet justifié tous nos espoirs, sortit cette masse de syndiqués qui allait à la CGT non par la voie normale du syndicat, de l'union, de la fédération, non pour affirmer leur confiance en leurs propres forces, mais cotisait ainsi à «la succursale syndicale du Rassemblement populaire», comme elle avait choisi les élus du Rassemblement populaire, pour exprimer sa confiance dans le gouvernement du Rassemblement populaire. Dans ces conditions, la Révolution se serait réalisée par la prise du pouvoir politique, par l'établissement d'une caste représentant la dictature du prolétariat afin d'exercer la dictature SUR le prolétariat. Et cela ne pouvait se réaliser — heureusement — car le seul parti capable d'une telle entreprise, n'agissait que sur l'ordre de Staline, et n'avait pas d'autre obligation que de servir la politique de Moscou.

LES TROIS TENDANCES DE 1934 A 1936

Le désir de contrarier Lefranc ne m'anime point. Avant que paraisse son ouvrage, j'avais consacré à la période historique qu'il étudie, deux monographies, parues dans la «R.P.». L'une, en février 1954, sous le titre : *Pour que vive la légende* du titre : *La magnifique explosion de juin 1936*. Le tout ne supporte pas la comparaison avec l'œuvre de Lefranc. Mais celle-ci ne m'incite à aucune révision.

Quoi que dise Daniel Guérin, le fascisme n'est historiquement ni l'instrument du grand capital, ni le châtement d'une Révolution manquée. Plus précisément, j'ai contesté le caractère fasciste du 6 février 1934. Non que je nie l'influence du fascisme mussolinien et du nazisme hitlérien, sur des utopistes au cerveau fumeux et des historiens à débilité mentale. Mais si les éléments fascistes existaient en France, ils restaient trop faibles numériquement et politiquement pour engendrer un Etat totalitaire. Les animateurs des marionnettes du 6 février, c'étaient tout simplement les représentants de la haute finance et de la grande industrie qui réussirent, en imposant l'Union Nationale, à parachever l'œuvre de déflation des salaires et traitements.

L'opposition à la politique du 6 février se caractérisa de 1934 à 1936 par trois tendances fondamentales :

1° Le Rassemblement populaire (Parti socialiste, Parti communiste, néo-socialistes, Parti radical, CGT, Ligue des Droits de l'Homme, Comité de vigilance des Intellectuels antifascistes, etc.) qui élaborera un programme électoral et gouvernemental, d'inspiration assez large pour satisfaire les ouvriers, les fonctionnaires, les paysans, les classes moyennes, etc.

2° La CGT réunifiée à Toulouse en avril 1936 dont la majorité adopta le plan élaboré en 1935, d'une nouvelle organisation du crédit, de la production et des échanges.

3° Les syndicalistes purs qui votèrent à Toulouse pour le Plan par opposition à l'électoratisme du Rassemblement populaire mais qui jugeaient essentielle la lutte pour la revalorisation des salaires et contre la déflation.

Il est vrai que l'instinct républicain des masses populaires, surtout en province, redevint actif et virulent, après le coup de semonce du 6 février

1934. Mais il n'y eut pas de raz de marée. Le dynamisme se révéla par des mutations internes au sein d'une majorité de gauche qui ne s'accrut pas sensiblement de 1932 à 1936. Il y eut surtout déplacement des suffrages petits-bourgeois du parti radical au parti communiste (l'avance de ceux-ci compensa presque exactement le recul de ceux-là).

Cependant, une de mes observations de 1956 mérite d'être rapportée, comme objection au bilan de G. Lefranc. Les débats rétrospectifs sur les conséquences de la politique sociale du gouvernement Blum sont faussés à la base, car on a voulu placer le point de départ là où il aurait fallu placer le point d'arrivée. 1936, c'est la fin d'une période qui a commencé avec la grande crise de 1929. De 1936 à 1939, c'est une autre période qui s'est ouverte, surtout après l'éclatement de la guerre civile espagnole en juillet 1936 — période dominée par la préparation à la guerre.

L'ESSENTIEL DE NOTRE SYNDICALISME

Ce sont là non seulement nos idées dominantes, mais encore ce qui caractérise essentiellement cette tranche d'histoire.

Et c'est là que ma critique de l'œuvre de Lefranc se justifie pleinement. Si notre historien a quelque peu estompé les responsabilités stalinienne, il n'a pas voulu accorder au syndicalisme l'attention que méritaient ses initiatives et... ses défaillances. *La grève générale du 12 février 1934 fut autrement importante qu'on se plaît à le dire et autrement efficace que le rassemblement de la foule place de la Nation*. Malheureusement, elle n'eut pas les suites que nous attendions. Et même, l'action syndicale des fonctionnaires et des services publics (qu'il note à peine) et qui fut très vigoureuse de 1932 à 1934, fut stoppée par l'attente des victoires électorales.

Les journées de juin 1936 auraient-elles été possibles, sans le climat du Rassemblement populaire ? On peut en discuter. Mais ce qui n'est pas discutable, c'est que sans ce mouvement spontané, d'une ampleur unique dans toute l'histoire ouvrière, jamais on n'aurait obtenu les accords Matignon, jamais le gouvernement Blum n'aurait pu imposer les lois sociales et les conventions de 1936.

Or, l'unité syndicale de 1936 réalisait une CGT d'un million d'adhérents dont les fonctionnaires et services publics formaient 56 %. Les pourcentages de syndiqués dans les industries allaient de 28 % chez les mineurs à 8,7 % dans le bâtiment, 7,7 % dans le textile, 4,7 % dans les métaux, 2 % dans les produits chimiques, le commerce, les banques et les assurances.

Le miracle de juin 1936 c'est que cette occupation disciplinée des usines a été accomplie par un prolétariat qui ignorait le syndicat et qui ne tint aucun compte des objurgations des chefs politiques et syndicaux. Pierre Monatte, le 10 juillet 1936, titrait un remarquable article par cette phrase qui portait loin : *La classe ouvrière reprend confiance en elle-même* (4).

Cette classe ouvrière n'était pas révolutionnaire. Avant de le devenir, elle aurait dû s'élever de l'adhésion syndicale obligatoire et rituelle à la claire conception de l'organisation syndicale. Ce qui était vrai en 1936 et reste vrai en 1965, c'est que seul le syndicalisme peut assurer la consolidation des avantages acquis et préparer la classe ouvrière à la gestion des entreprises, donc à la seule Révolution authentique.

En 1965 comme en 1936, résonne en nous comme un impérieux devoir, l'adjuration de notre vieux guide Pierre Monatte :

« Il faut d'abord que la classe ouvrière reprenne confiance en elle ! »

Roger HAGNAUER.

(4) A côté du remarquable papier de Monatte, il faut placer les admirables pages de Simone Weil publiées dans la «R.P.» sous la signature de S. Gallois, puis dans le livre : *La Condition Ouvrière*. Pages d'anthologie dont j'ai donné de larges extraits dans mon livre : *Joies et fruits de la lecture*.

Notre conférence-débat sur la presse

La salle Pierre Neumeyer dite « salle des Nymphes » était vraiment trop petite pour contenir tout le public venu écouter nos amis Nicolas Faucier et Pierre Rimbert parler d'un sujet qu'ils connaissent fort bien tous deux : la Presse.

Tous deux d'ailleurs y travaillent et y sont des militants connus depuis au moins trente ans.

La présidence de notre réunion incombait non à un « canardier » mais à un « pédago » bien connu lui aussi : notre ami Roger Hagnauer qui souligna, au passage, la vitalité de « la Révolution prolétarienne » qui a franchi allègrement le cap du quarantenaire et qui organisait avec l'Union des Syndicalistes cette troisième conférence de l'année militante.

Disons-le franchement, cette réunion fut des plus réussies. La place manque pour relever en détail toutes les interventions pertinentes qui furent faites après les deux exposés nourris de nos camarades Faucier et Rimbert.

Tout d'abord, l'auteur du livre : « La Presse quotidienne, ceux qui la font, ceux qui l'inspirent » s'attacha à dire surtout ce qu'il n'avait pas écrit dans son ouvrage de trois cent cinquante pages ou à étayer sa thèse de détails savoureux.

En effet, on a reproché à Faucier d'avoir dénoncé les tares d'une presse mise en condition par l'argent et le pouvoir, d'avoir évoqué les perspectives d'une presse libérée de ces contraintes, mais de n'en avoir pas défini précisément les structures, d'où la nécessité d'une confrontation entre ceux qui recherchent des solutions nous acheminant vers l'instauration d'une information relativement objective et par surcroît honnête.

Nicolas Faucier nous expliqua ce qu'était la presse à grand tirage, ce qui la différenciait de la presse d'opinion qui se raréfie de plus en plus. Aujourd'hui la ligne du journal importe peu ; ce qui compte c'est la publicité, cette manne que l'on ne distribue pas n'importe comment mais à bon escient.

Les annonceurs ont mis la presse, leur presse, en coupe réglée. Le lecteur moyen n'est pas éduqué ou désintoxiqué ; bien au contraire, si l'on en juge par les tirages effarants de journaux comme « Ici-Paris » ou « France-Dimanche ». On ne nous croirait pas si l'on écrivait : plus d'un million chaque semaine. Ajoutons-y la presse du cœur chère à Cino del Duca et nous serons comblés.

Il y a quelques années paraissait en Grande-Bretagne un livre intitulé « les Toxines » et qui naturellement dénonçait les méfaits de la Presse.

En France, le sympathique écrivain Roger Grenier publiait chez Gallimard « les Monstres », c'est-à-dire ses propres confrères journalistes ou même photographes. Il y aurait beaucoup à écrire sur ce sujet scabreux et nous nous éloignerions du nôtre qui reste celui d'une presse, bâillonnée à l'Est par le totalitarisme et la pire des censures, pourrie à l'Ouest par la tutelle de l'argent et le contrôle du pouvoir.

Morvan Lebesque, dans « Le Canard enchaîné » faisait judicieusement remarquer que nous étions le seul pays à maintenir un ministère de l'Information.

Devant un auditoire visiblement intéressé par l'abondance de la documentation et le choix des références puisées aux sources les plus autorisées, Faucier passa en revue les différents aspects des pressions qui s'exercent sur l'information, soit écrite, parlée ou visuelle. Il ne se fit pas faute de situer les responsabilités de ceux qui, reniant les engagements de rénovation de l'information pris dans la clandestinité ont permis le retour en force de ce qu'on a appelé la presse pourrie. De même, l'information radio-télévisée, après comme avant le vote du statut de l'O.R.T.F., n'est toujours, sous la tutelle de l'Etat, qu'un bulletin officiel, aux fins de sa propagande et la plupart de ses émissions distrayantes une entreprise d'anéantissement de la pensée.

Enfin, après avoir évoqué le rôle du journaliste tenu à un combat constant pour conserver son indépendance de pensée et ne pas céder, plus ou moins consciemment, à certaines basses besognes qu'on attend de lui, il termina en souhaitant que la discussion qui allait suivre nous oriente vers des solutions constructives conduisant à un assainissement de l'information.

*
*

Pierre Rimbert succéda à notre camarade Faucier. Son exposé a été moins long mais aussi intéressant puisqu'il a vécu de près à la libération l'expérience de la dévolution des biens de presse et sa pseudo-nationalisation.

Sur la liberté de la presse, Rimbert a tenu à distinguer entre la liberté formelle, juridique et la liberté réelle.

La liberté formelle, c'est le droit à la liberté. Mais le droit à la liberté ne signifie pas le moyen de jouir de la liberté. Etre égaux en droit, ne signifie pas être égaux en moyens. Tous les Français ont le droit d'aller passer un week-end à New-York, mais tous n'en ont pas les moyens.

Le problème qui reste à résoudre est donc de donner à tous le moyen de jouir de la liberté à laquelle il a droit. C'est précisément le cas qui se pose pour la Presse.

Tout le monde a le droit de publier un journal, un hebdomadaire ou une revue. Mais peu nombreux sont ceux qui ont le moyen de le faire. Donc la liberté de la presse est purement formelle, elle n'est une réalité que pour ceux qui disposent des millions, voire des milliards nécessaires. C'est une liberté pour gens riches.

Quelle solution apporter à ce problème ?

Rimbert constate que nous avons actuellement deux types de presse : la presse étatisée des pays du bloc soviétique et la presse privée des pays de l'Ouest. S'il lui fallait choisir entre ces deux types de presse, il choisirait celui de l'Ouest parce que la presse étatisée des pays du bloc soviétique interdit toute opposition, toute critique, toute divergence à la ligne gouvernementale tandis qu'à l'Ouest, la concurrence entre journaux les oblige à des points de vue différents. D'autre part à l'Ouest il est possible à des personnes, des groupements, des organisations syndicales, politiques ou culturelles de se grouper pour éditer un journal. Ce qui est impossible dans les pays du bloc soviétique. Un exemple va permettre à Rimbert de justifier son choix. En 1956, dit-il lorsqu'il y eut l'intervention brutale de l'U.R.S.S. contre le peuple hongrois, la presse soviétique a approuvé unanimement cette intervention. Aujourd'hui, devant l'intervention brutale des Etats-Unis contre le peuple de Saint-Domingue, la presse américaine n'est pas unanime à approuver le gouvernement de M. Johnson. Il y a une opposition qui se manifeste dans plusieurs journaux américains.

Si le système de presse existant en Union Soviétique est à rejeter, si celui existant en France est insuffisant pour assurer à tous le moyen de jouir de la liberté de la presse, quel système peut-on préconiser ?

A la solution de ce problème Rimbert propose une sorte de synthèse entre les deux systèmes. C'est-à-dire : nationalisation des moyens d'impression et diffusion et prise en charge par l'Etat des dépenses et des recettes de la presse. Mais gestion autonome de l'impression, de la diffusion et de la confection de la presse par les intéressés eux-mêmes. L'impression et la diffusion seraient gérées par tous les intéressés : ouvriers, employés, journalistes et éditeurs des journaux. La confection du journal serait assurée par les éditeurs et les journalistes. Ce serait selon Rimbert, la seule solution qui permette d'assurer à

tous les moyens de jouir de la liberté de la presse.

L'espèce de nationalisation de la presse, préconisée par Rimbert n'eut pas l'heur de plaire à une grande partie de la salle.

En effet, la S.N.E.P. a été un tel échec que l'on a peine à imaginer pour demain une nationalisation des entreprises de presse. Nous aurions même de légitimes craintes sur la presse en coopérative ou socialisée, ce que fit éloquemment remarquer Lubin qui nous parla de l'ORGECO passant quelques instants à la télévision, l'ORGECO elle-même refusa la manne de publicitaires pour conserver son indépendance.

Dans nos milieux, l'Etat n'a pas bonne presse, et c'est ce que firent ressortir surtout Gaston Leval, Maurice Kirsch et Martin, attachés davantage aux choses concrètes comme les hauts salaires, le droit de regard des ouvriers sur leurs propres affaires, la lutte contre l'Etat-patron, que sur un avenir hypothétique prodigué par l'Etat-providence.

En tout cas, il était bon que notre camarade Gérard Chevalier se lève pour signaler ce qu'il advint d'un journal courageux « la France libérale » boycotté par Hachette et les N.M.P.P. (Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne) parce que menant une campagne en faveur du contrôle de naissances.

Ce détail illustre fort bien notre sujet : presse actuelle et droit à l'information, sujet qui est, d'ailleurs, loin d'être épuisé.

Albert SADIK.

Parmi nos

LETTRES

Peut-on souffler le chaud et le froid ?

De notre ami GUILLORE, en convalescence dans le Var :

A mon opinion, il faudrait éviter que, sur des questions importantes, la R.P. soufflé en même temps le chaud et le froid. Par exemple, il me paraît insoutenable qu'on trouve dans la R.P. des essais de justification du gouvernement américain (je dis : du gouvernement américain). Aussi que l'on retrouve chez nous à cette occasion le jeu de bascule U.S.A.-U.R.S.S. que l'on a reproché à d'autres : ce n'est pas parce que le gouvernement russe n'est pas beau à voir, que son congénère américain en est moins affreux. Ce qu'il faut mettre en valeur, c'est ce qui, aux U.S.A. comme en U.R.S.S., paraît aller dans le sens de nos efforts vers une « révolution prolétarienne ». Aux U.S.A., comme en U.R.S.S., il n'y a pas que les gouvernements et les états-majors. Le sourd mouvement des masses est peut-être plus proche de nous en U.R.S.S. qu'aux U.S.A. A mon opinion, encore une fois.

Comment va l'Algérie ?

D'un camarade ingénieur qui travaille là-bas, depuis plusieurs mois au titre de la « coopération » :

... En ce moment je n'ai aucun travail à faire au bureau du fait d'un manque de décision à l'échelon supérieur sur l'opportunité d'une action à entreprendre. C'est cela finalement la principale difficulté de la coopération : le fait de ne pas être Algérien, la volonté de non-immixtion dans les affaires intérieures du pays, la patience à avoir, l'attente des prises de responsabilité. Nous ne pouvons guère être ici que des « manœuvres » intellectuels, terriés en même temps de leur inefficacité.

... Depuis une semaine, je prépare au bureau un cours sur un sujet (moteurs) que je ne connaissais

qu'assez peu. Cours du soir à des ouvriers. Ce qui m'a décidé à faire ce cours, c'est que c'était demandé par les gars eux-mêmes, qui ont cherché un peu partout des moniteurs. Finalement c'est peut-être là que mon travail en Algérie aura une petite valeur.

... Il y a une censure, qui 1° lit tous les journaux qui paraissent en Algérie ; 2° tous les journaux qui arrivent, de sorte que chaque jour nous ignorons si nous pourrions avoir le Monde, par exemple. La semaine dernière, le Nouvel Observateur est arrivé avec six jours de retard. Pourquoi ? On ne sait pas exactement vu les fractions très diverses qui se disputent. Fractions qui sont bien caractérisées, pour les plus importantes, dans le petit livre de « Que sais-je ? » Histoire de l'Algérie contemporaine, par Ageron : léninistes, bourgeoisie administrative, armée (Etat dans l'Etat, seule force organisée du pays), obscurantistes arabo-islamiques...

D'ailleurs, pratiquement, tous les journaux pratiquent la pré-censure. L'an dernier encore, Alger Républicain gardait une certaine liberté avec une rubrique « Courrier des lecteurs », assez « sanglante ». Mais cette année les lecteurs qui écrivent sont des laudateurs du régime et s'ils dénoncent quelque chose, c'est dans la ligne des objectifs définis par le Parti et la Charte d'Alger.

Il y a deux mois on parlait beaucoup d'émancipation de la femme. Cela s'est calmé actuellement. Plus personne n'en parle dans les journaux. Sauf quelques banderolles au défilé du 1^{er} mai, tout le monde croirait que c'est oublié.

Des spectacles sont maintenant donnés, réservés exclusivement aux femmes ; le balcon des cinémas est réservé aux femmes. C'est peu. Mais c'est déjà un progrès tout de même. Avant, elles n'allaient pas aux spectacles publics. Elles n'y vont d'ailleurs pas à Bougie, ni à Mostaganem, Blida, etc.

Il semblerait actuellement que la tendance arabo-islamique soit légèrement en pointe. Elle est la seule à avoir un organe pour s'exprimer, la revue « Humanisme musulman ». Mais les idées en sont banales, ou utopiques, ou loufoques. Les autres tendances n'ont rien, sinon les meetings et conférences : entre deux conférences sur la Charte d'Alger par deux gars différents, même tous deux membres de la Commission Centrale d'Orientation du Parti, il y a des tas de nuances. De même dans les ministères : ce qui fait que personne ne prend de décision. On s'en remet à plus haut.

Tout cela c'est pour la presse et l'opinion exprimée publiquement. En privé, pas mal d'Algériens, surtout des petits commerçants laissent entendre que du temps de la France les affaires étaient meilleures.

Personne ne remet en cause le choix de l'indépendance. Mais on semble encore apprécier la France. Les médecins bulgares ont déçu. Et puis, la « France » c'est celle de 89 ; pas celle de l'O.A.S. et des pieds-noirs.

Le chômage est énorme. La production est basse (...). Les impôts sont lourds. (Trois classes d'impôt seulement : salaire inférieur à 25.000 anciens francs par mois ; salaire entre 25.000 et 50.000 ; salaire supérieur à 50.000. Par exemple un gars qui gagne 80.000 francs par mois paye chaque mois 10.000 à 15.000 francs d'impôt. Et là-dessus il fait vivre en général une dizaine de personnes.) Pratiquement plus d'allocations familiales ; elles ont été supprimées le mois dernier. Et peut-être bientôt réduction des salaires.

C'est la politique d'austérité. Il le faut d'ailleurs. Cela jouera sur la tendance qu'ont les fellahs de quitter la terre... Il faut que l'agriculture serve encore de réservoir fixant la main-d'œuvre : un paysan, même très saisonnier n'est pas dégradé comme un chômeur urbain.

A propos d'agriculture, le secteur traditionnel reste exactement ce qu'il a toujours été.

Le secteur évolué (« socialiste », « autogéré ») est déficitaire : surtout déficitaire par suremploi ; il y a six fois plus d'ouvriers permanents qu'il n'y en avait avant. Cela se fait aux dépens de l'amortissement, de l'entretien... Heureusement encore qu'il y a l'aide américaine en blé et les achats français de vin, fruits, etc.

Dans les exploitations qui semblent marcher, les principales difficultés sont, comme pour le secteur socialiste industriel, des difficultés de gestion, des luttes de compétence entre directeur nommé par le gouvernement et président du comité de gestion élu, plus toutes les organisations : U.G.T.A., anciens combattants, F.L.N., conseil communal, préfet, A.N.P...

N'ayant pas rempli les conditions nécessaires pour que marchent les entreprises autogérées, on constate qu'elles marchent mal. Alors on prône de plus en plus les sociétés nationales... auxquelles on ne donne pas non plus les moyens de vivre.

Finalement le grave c'est le manque de cohérence, la prolifération des structures administratives de tutelle, le manque de prise de responsabilité de chacun, le non respect des délais et des promesses. Cependant, espérons une mise en place progressive. On travaille au premier « Plan » de l'Algérie socialiste. Le but général est d'arriver en 72 au niveau de 1959. Cela implique le réinvestissement annuel de 10 % du revenu national. Il s'agira de tenir.

Mais il aurait énormément mieux valu avoir déjà un plan depuis 63, alors que 63, 64, 65 ont été perdus à des déchirements internes, mal faits d'ailleurs parce qu'incomplets.

De toutes façons, ce plan c'est des coopérants qui l'ont fixé et travaillent dessus en attendant des ordres des instances supérieures. Ainsi il se peut très bien que ce ne soit pas cette solution qui soit choisie.

★

Nous ne partageons pas toute la déception que laisse deviner notre correspondant. Celle-ci est à la mesure des illusions qu'il a pu avoir, au départ. Qu'il se dise bien qu'un état de désordre semblable à celui qu'il décrit a suivi, partout, toutes les révolutions véritables. Or, le fait de s'être trouvée, brusquement, amputée de toute sa classe dirigeante a constitué, pour l'Algérie, un état de fait véritablement révolutionnaire.

Après trois ans, ce qui est remarquable, ce n'est pas que les choses n'aillent pas très bien en Algérie ; c'est qu'elles aillent à peu près. — El Djezari.

A travers les

LIVRES

ANTHOLOGIE MAGHREBINE (1)

Le Centre pédagogique maghrébin publie une anthologie maghrébine qui porte en exergue ce verset du Coran : « *Pratique le pardon ! Ordonne le bien ! Fuis les ignorants !* »

Une préface courte mais fort dense éclaire la richesse de cette anthologie de moins de 200 pages. Elle débute par le rappel de la situation géographique du Maghreb occidental « *sommet d'un continent clos, côte de l'Afrique, se présentant au monde antique, isolé entre une mer fermée et un désert de sable* ».

« *Terre de civilisations, le Maghreb porte en ses flancs, dans ses campagnes, comme dans ses cités, dans son architecture comme dans ses peuplements et dans ses modes de vie, dans ses parlers, comme dans son patrimoine culturel et artistique, la marque, le signe de tous ceux qui, l'un après l'autre, l'un contre l'autre parfois, mais contre l'homme de ce sol toujours — tentèrent — sans y réussir réellement et définitivement — d'imposer leur domination, leurs lois, leurs langues.* »

Le Maghreb, entré dans l'Histoire avec les Berbères, fut depuis le XII^e siècle avant J.C., terre d'expansion pour les Phéniciens, les Grecs, les Romains, les Vandales, les Byzantins, les Arabes

qui l'ont islamisé. Enfin, après avoir subi les disputes entre Turcs et Espagnols, le Maghreb occidental connut la présence française.

« *Si l'oppression enseigna à ses fils la passion de la liberté, l'humiliation exalta leur dignité et leur permit de durer, pendant le long temps où, trop faibles et trop pauvres, ils se terrèrent, séparés, isolés, entretenant au sein des tribus, des familles, la flamme tenace d'un destin contrarié, mais chargé d'espérance.* »

L'anthologie doit « projeter en raccourci l'épopée culturelle des hommes de cette terre, les rattachant, Marocains, Algériens, Tunisiens à leur origine commune de fils du Maghreb. »

Il fallait retourner aux sources, à la tradition orale, aux écrits des penseurs, des prosateurs, des poètes qui, souvent dans une langue d'emprunt, ont transcrit les faits de leur peuple et donné forme à la pensée et à la beauté.

Des apologistes du christianisme comme Tertullien et saint Augustin, de grands esprits arabes comme Avenoës et Ibn Khaldun sont cités ici parce que maghrébins d'origine.

« *Un lien s'est renoué entre la tradition et le devenir qui nous permet de confronter les éléments d'une littérature originale, observatrice et minutieuse, mais aussi déchignée, hallucinée, passionnée et palpitante — littérature à la fois très proche de la sensation intuitive et très savante.* »

Lisez les chansons, les poèmes, les contes, les textes philosophiques rassemblés ici. Vous comprendrez mieux qu'en de lourdes compilations, l'évolution et l'âme permanente du Maghreb. Vous écouterez la plainte d'Ismael Ait Djafar sur la petite fille morte écrasée par un camion :

« *Depuis un an
L'herbe a dû pousser sur ta tombe
Personne ne vient
Ty voir
Pour y piquer une fleur
Car on ne vient pas voir
Les petites mendiantes
Seules,
Ecrasées par de gros camions qui roulent
Sur les routes droites
Et grises.* »

Et vous entendrez aussi la conclusion de la pièce ibsénienne : « le Barrage » de Mahmed Al-Mas'odi :

« *Les tâches jaillissent devant l'effort. Ils disent qu'il n'est de force et de puissance que dans la réalité, que la réalité est irrésistible et que le possible ne tient pas debout. Mais ce qu'ils disent est vain et faux. Car la réalité et tous les obstacles n'empêchent pas le possible. Je suis résolu à terminer le barrage.* »

R. H.

A la découverte du travail des hommes

A la Maison d'Enfants de Sèvres, on continue cette année les présentations, expositions sur le thème : *Des enfants à la découverte du travail des hommes*. Il s'agit cette fois du combat mené par l'Homme contre l'eau, grâce à l'eau, pour jouir de l'eau. On entendra des exposés, on verra les travaux (dans les classes et ateliers) consacrés à des voyages d'équipes à Lille, à travers la Belgique et la Hollande, à des films, des conférences, des visites et des enquêtes...

On assistera à un jeu dramatique : *Quelques tableaux de la légende d'Ulenspiegel* de Coster ; une interprétation d'un poème d'Emile Verhaeren.

Les séances se tiendront les jeudi 24 juin et samedi 26 juin à 14 h 30 dans la Salle des Fêtes de la Maison : 17, avenue Eiffel à Meudon-Bellevue (Seine-et-Oise). Trains : Montparnasse, descendre à la gare de Bellevue. Métro : Pont de Sèvres et autobus 179.

(1) Editions de la Librairie Hachette, composé par le Centre pédagogique maghrébin.

LES FAITS DU MOIS

LUNDI 3 MAI. — Le Cambodge rompt toute relation avec les Etats-Unis.
 Le Chili réclame le départ des troupes américaines de Saint-Domingue.
 Le conflit des Usines Peugeot de Sochaux se prolonge. Les syndicats veulent l'application des 40 heures.
 Débrayages des ouvriers des chantiers navals nantais.

MARDI 4. — Le Congrès dominicain aurait élu président provisoire le colonel Camano, chef des insurgés.
 La France refuse de discuter l'affaire du Vietnam à l'O.T.A.S.E.
 A Lyon, nouvelle tension aux usines Berliet.

MERCREDI 5. — Visite à Paris des souverains du Liban.
 Au Conseil de Sécurité de l'O.N.U., le délégué français condamne l'intervention américaine à Saint-Domingue.

JEUDI 6. — Cessez-le-feu à Saint-Domingue. L'Organisation des Etats américains, par 14 voix contre 5 approuve l'envoi d'une armée collective.
 Attentat contre l'ambassade des Etats-Unis à Caracas (Vénézuéla).

VENDREDI 7. — Elections en Rhodésie : chez les Européens, victoire du parti du Front rhodésien qui représente 200.000 Blancs contre 4 millions d'Africains.

SAMEDI 8. — Offre de discussions, sans conditions, du Président Johnson, à Washington sur le Vietnam.
 On célèbre à Paris, à Moscou, à Berlin-Est, le 20^e anniversaire de la capitulation allemande.

DIMANCHE 9. — L'U.R.S.S. lance un engin en direction de la lune.

LUNDI 10. — Emeutes au Cachemire.
 Coup d'Etat manqué au Vietnam-Sud.

MARDI 11. — A Londres, conseil ministériel de l'O.T.A.N.
 En Norvège, visite du Premier yougoslave : le maréchal Tito.

MERCREDI 12. — Les Etats-Unis tentent de constituer un gouvernement d'Union nationale à Saint-Domingue.
 Rencontre du Président algérien, Ben Bella, avec le roi du Maroc.
 Réception à l'Elysée du secrétaire général de la C.G.T.-F.O.

JEUDI 13. — Etablissement de relations diplomatiques entre l'Allemagne fédérale et Israël.
 31 arrestations pour espionnage à Cuba.
 En Basse-Saxe, gouvernement de coalition chrétien et social-démocrate.
 Réception à l'Elysée du président et du secrétaire général de la C.F.D.T.
 Le Centre des Jeunes Patrons contre la direction du Conseil National du Patronat Français.

VENDREDI 14. — Explosion de la deuxième bombe atomique chinoise.
 Neuf Etats arabes ont rompu les relations avec l'Allemagne fédérale.
 Pékin rejette la proposition indienne de cessez-le-feu au Vietnam.
 Elections municipales en Grande-Bretagne : nette victoire des conservateurs.
 Désordres à l'île Maurice.
 A Madrid, manifestation de 150 prêtres basques contre le jugement d'un des leurs.

SAMEDI 15. — Envoi à Saint-Domingue d'un représentant de l'O.N.U.

DIMANCHE 16. — A Paris, à l'U.N.E.S.C.O., journée nationale du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la Paix.
 Ouverture à Ivry du Congrès de la C.G.T.

MARDI 18. — Débat à l'Assemblée Nationale sur la Réforme de l'Enseignement.
 La reine d'Angleterre en visite en Allemagne fédérale.
 Exécution en Syrie de l'Israélien Elie Cohen, condamné pour espionnage.
 A Ankara, visite de M. Gromyko, ministre soviétique.
 Les représentants des Jeunes Patrons exclus du bureau du Conseil National du Patronat français.

MERCREDI 19. — Voyage du président de Gaulle dans l'Ouest.
 Grève générale en Bolivie pour protester contre le bannissement du directeur du syndicat des mineurs.
 Au Conseil de Sécurité de l'O.N.U., plainte du Sénégal contre le Portugal.

JEUDI 20. — Manifestations devant le Palais-Bourbon contre le projet de Réforme de l'Enseignement que condamne le syndicat général de l'E.N. (C.F.D.T.).
 Signature entre le C.N.P.F. et la C.G.T.-F.O. d'un accord généralisant la quatrième semaine de congés payés.

VENDREDI 21. — Echec d'un coup d'Etat militaire à Saïgon.

DIMANCHE 23. — Elections générales belges. Défaite des partis gouvernementaux au profit du parti libéral : le parti social-chrétien perd 19 sièges, le parti socialiste, 20 sièges.
 Election du candidat socialiste à la présidence de la République autrichienne.

MERCREDI 26. — Grève dans la marine marchande.
 Le Président de la République reçoit les délégués de la C.G.T.
 Le Congo ex-belge admis au sein de l'Organisation commune africaine et malgache.

JEUDI 27. — Par 273 voix contre 185 l'Assemblée Nationale a adopté le projet de loi sur le recrutement de l'armée.
 Le Sénat américain approuve par 77 voix contre 19, la loi sur le droit de vote des Noirs.
 Ouverture à Vichy du Congrès du M.R.P.

VENDREDI 28. — Sabotage d'installations jordaniennes par des commandos israéliens.
 M. Tshombé, premier ministre du Congo ex-belge reçu par le Président de Gaulle.

LUNDI 31. — Réunion à Paris des ministres de l'O.T.A.N.
 Offensive du Vietcong dans le centre du Vietnam.

D'où vient l'argent ?

MAI 1965

RECETTES	
Abonnements ordinaires	1.187,72
Abonnements de soutien	500,—
	<hr/>
Souscription	75,—
Ventes au numéro	30,—
Compte à régulariser avril	300,—
	<hr/>
	2.092,72
En caisse au 1 ^{er} mai 1965	4.682,85
	<hr/>
	6.775,57
	<hr/>
DEPENSES	
Imprimeur (numéro d'avril)	1.481,01
Frais de conférence	119,20
Loyer	300,—
Expéditions, P. et T.	64,45
En caisse au 31-5-65 :	
Espèces	526,85
C.C.P.	4.284,06
	<hr/>
	4.810,91
	<hr/>
	6.775,57
	<hr/>

ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Aubery (Seine-et-Marne), 50 ; Beffy (Rhône), 30 ; Besus (Seine-et-Marne), 40 ; Delsol (Seine), 30 ; Fanfani (Seine-et-Oise), 30 ; Genevrier (Loire), 40 ; Lamizet (Tunisie), 40 ; Maitron (Seine), 100 ; Marie (Seine-et-Oise), 30 ; Metayer (Seine-et-Oise), 50 ; Spinetta (Seine-et-Oise), 30 ; Zouari (Seine), 40. — Total : 500 F.

SOUSCRIPTION

Allot (Finistère), 5 ; Biard (Seine), 10 ; Garcia (Tarn), 5 ; Gavard (Seine), 5 ; Hedoux (Seine-Maritime), 5 ; Jullien (Isère), 5 ; Milhers (Hautes-Pyrénées), 5 ; Moine (Seine), 5 ; Navarro (Puy-de-Dôme), 5 ; Patin (Seine-et-Oise), 5 ; Roseguy (Seine), 10 ; Savanier (Alpes-Maritimes), 5 ; Suchet (Basses-Pyrénées), 5. — Total : 75 F.

Les Editions Syndicalistes

21 rue Jean-Robert - PARIS XVIII^e

C.C.P. 21 764-88 Paris

Notre librairie vous offre actuellement les ouvrages suivants aux prix indiqués (ajouter 10% pour frais d'envoi) :

de Georges Lefranc :		
HISTOIRE DU TRAVAIL ET DES TRAVAILLEURS (500 pages), au lieu de 12,50 F	5,—	F
de Michel Ragon :		
HISTOIRE DE LA LITTERATURE OUVRIERE	5,—	F
de Maurice Dommanget :		
HISTOIRE DU PREMIER MAI	7,50	F
EDOUARD VAILLANT (un grand socialiste - 1840-1915)	5,—	F
L'ENSEIGNEMENT, L'ENFANCE ET LA CULTURE SOUS LA COMMUNE	8,20	F
de Jean Maitron :		
HISTOIRE DU MOUVEMENT ANARCHISTE EN FRANCE (1880-1914)	15,—	F
PAUL DELESALLE (un militant du syndicalisme)	6,—	F
de Daniel Guérin :		
Front Populaire, Révolution manquée	18,50	F
de J. Danos et M. Gibelin :		
JUIN 36	6,—	F
de Robert Louzon :		
LA CHINE	5,—	F
d' Alfred Rosmer :		
MOSCOU SOUS LENINE	6,—	F
de Roger Hagnauer :		
LES JOIES ET LES FRUITS DE LA LECTURE	6,—	F
L'EXPRESSION ORALE ET ECRITE	9,50	F
de Maurice Lime :		
LES BELLES JOURNEES	5,—	F
LE MAIRE DU PALAIS	15,—	F

LA PRESSE QUOTIDIENNE, Ceux qui la font, ceux qui l'inspirent.

La première édition de cet ouvrage de **Nicolas Faucier**, édité par nos soins, a été rapidement épuisée. La seconde édition est parue. Le volume : 15 F (franco 17 F).